

Un autre monde est-il imaginable ?

**Discours à quatre voix
à propos des défis
de la globalisation**

Un autre monde est-il imaginable ?

Discours à quatre voix
à propos des défis
de la globalisation



*Les trois docteurs honoris causa de la Faculté :
P^r Robert Boyer (France), P^r William Zartman (États-Unis), P^r René Passet (France)*

© Presses universitaires de Louvain, 2003

Dépôt légal : D/2003/9964/24

ISBN 2-930344-41-5

Imprimé en Belgique

Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays, sauf autorisation de l'éditeur ou de ses ayants droit.

Diffusion : www.i6doc.com,
l'édition universitaire en ligne

Sur commande en librairie ou à
Diffusion universitaire CIACO
Grand-Place, 7
1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
Tél. 32 10 47 33 78
Fax 32 10 45 73 50
duc@ciaco.com

Couverture : Marie-Hélène Grégoire

Préface

Dans la vie d'une Faculté, il est de ces moments exceptionnels où, par la qualité et l'intensité des interactions, se vit une maturation particulière dont les acteurs n'ont pas nécessairement une conscience claire sur-le-champ. Le colloque organisé sur *Les défis de la globalisation* pour fêter le jubilé de la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, ce long travail qui l'a précédé et les trois doctorats honoris causa attribués à cette occasion constituèrent un de ces moments dont voudrait témoigner le présent ouvrage.

Comme je l'ai rappelé dans la préface de la publication du colloque¹, c'est au courant de l'été 1997 que fut lancée l'idée d'une confrontation ou, pour reprendre le néologisme utilisé au début, d'un contradictionnaire facultaire sur la mondialisation. Cette aventure, car c'en fut une, prit rapidement consistance et fut pilotée, jusqu'à son terme, par Jacques Delcourt et Philippe de Woot, tous deux professeurs émérites de la Faculté. Ils réussirent à obtenir la collaboration de nombreux académiques et scientifiques de la Faculté, non seulement pour préparer une communication mais aussi pour la discuter dans des séminaires avec les autres auteurs et la modifier en conséquence, en vue d'une publication et d'un colloque sur cette base. Ce travail de confrontation fut difficile vu la diversité des disciplines en cause et des opinions parfois radicalement opposées sur le sujet ; il se poursuivit néanmoins jusqu'au colloque qui se tint en mars 2001.

Dès la rentrée de l'année académique 2000-2001 et pour impliquer les étudiants dans cette confrontation facultaire, chaque année d'étude des différents programmes de formation de la Faculté consacra une séance de séminaire à la globalisation sur base de communications déjà acceptées. Ensuite au cours des semaines précédant immédiatement le colloque, chacune des cinq parties de la publication fit l'objet d'un mini-colloque organisé par un département différent de la Faculté. Enfin les 5 et 6 mars, se tint le colloque dont les travaux prirent appui sur la publication et les discussions des mini-colloques, et se réalisèrent en séances plénières et dans le cadre d'ateliers parallèles.

Il était difficile, voire impossible et peut-être assez inutile, de publier un compte-rendu détaillé de tous ces travaux dans le présent ouvrage. Aussi le rap-

porteur du colloque, le professeur Philippe de Villé, préféra-t-il en présenter une synthèse personnelle prenant appui sur les travaux ainsi réalisés et ouvrant de nouvelles perspectives à la réflexion et à la recherche.

Au terme du colloque et pour marquer son jubilé, la Faculté a voulu honorer d'un doctorat *honoris causa* trois scientifiques remarquables, les professeurs Robert Boyer, René Passet et William Zartman qui ont su faire progresser leurs disciplines, notamment en les ouvrant sur l'interdisciplinarité et en les confrontant à la recherche de solutions pour les problèmes complexes des sociétés d'aujourd'hui, dont ceux de la mondialisation. Leurs travaux et leur vie scientifique peuvent sans conteste constituer des références solides pour les membres de la Faculté.

Chacun d'eux fut parrainé par un membre de la Faculté, respectivement les professeurs Isabelle Cassiers, Marie-Paule Kestemont et Amine Ait-Chaalal, et donna une leçon publique profilant de nouvelles perspectives en rupture avec la pensée dominante et en phase étroite avec les problèmes actuels de notre monde. Les textes de présentation de ces personnalités et de leur leçon publique sont publiés dans cet ouvrage et constituent une invitation à poursuivre la réflexion sur la mondialisation certes, mais aussi, pour les scientifiques, une invitation à toujours se remettre en cause comme acteurs sociaux de sociétés bien concrètes auxquelles doit finalement profiter leur production de connaissances scientifiques.

Depuis, la globalisation, ou la mondialisation, n'a guère changé de visage et ses tendances lourdes et bien souvent inhumaines semblent se renforcer en dépit de quelques concessions limitées sinon illusoire. Certes les altermondialistes s'affirment avec plus de force et plus d'audience et s'ils donnent quelque espérance pour l'avenir de l'humanité, ils ne sont pas encore en position politique qui leur permette de changer les objectifs et les règles du jeu. De leur côté, un grand nombre de pays du Sud ont fait bloc lors de la récente conférence de l'OMC à Cancun mais leur réaction reste encore difficile à décoder. Il est probable qu'elle répond à de multiples motivations dont certaines ne sont pas très différentes de celles qui dictent la position des pays du Nord.

Quel sera donc le rôle de la Faculté à ce propos ? Pourra-t-elle être le lieu où des positions très différentes, voire radicalement opposées, peuvent se construire et s'exprimer, mais aussi le lieu où les raisons profondes de ces divergences peuvent être identifiées, analysées et critiquées ? Le moment exceptionnel qu'elle a vécu, et dont témoigne ce livre, sera-t-il une parenthèse vouée au souvenir ou plutôt un ferment exploité par ses membres, scientifiques au faite de leur discipline et de leur responsabilité comme acteurs sociaux ? C'est

à eux de répondre à cette question et de participer ainsi à construire l'avenir de la Faculté.

Que soient remerciés tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont participé de quelque façon à ce moment, et que cet ouvrage leur soit un témoignage non à enfermer dans l'armoire aux souvenirs mais à rouvrir fréquemment pour aller plus avant !

Hubert Gérard, professeur émérite
Septembre 2003

Notes

- 1 La référence et la table des matières de cette publication sont présentées plus loin en annexe.

ISABELLE CASSIERS

Robert Boyer

Discours de présentation du professeur Robert Boyer



Le P^r Robert Boyer en compagnie du P^r Isabelle Cassiers

Robert Boyer : homme enthousiaste et généreux, esprit inlassablement curieux et inventif, maître communicatif et stimulant, travailleur acharné, intellectuel engagé, qui prend à bras le corps les questions qui lui tiennent à cœur.

Son dynamisme contagieux l'a entraîné dans un parcours scientifique fécond, brillant et surtout original, solidement établi et pourtant hors des sentiers battus.

Ingénieur de l'École polytechnique et ingénieur des Ponts et Chaussées, c'est par les mathématiques qu'il rejoint tout d'abord la science économique. Son bagage lui permet d'ailleurs la plus grande aisance dans la discussion des développements récents et hautement sophistiqués de cette discipline.

Mais la nature des questions qu'il se pose, des questions dont l'enjeu social l'interpelle, le conduit plutôt en marge des courants dominants, à la frontière négligée entre la science économique et les autres sciences sociales : histoire, sociologie, science politique, droit. Et ce voyage aux frontières oriente sa pensée critique vers les racines mêmes de notre discipline, aux fondements épistémologiques de notre savoir morcelé.

Quelles sont ces questions qui jalonnent sa route ?

La première – première en date et peut-être question fondatrice – est celle de *la compréhension des crises*.

Car les premières années de la carrière de Robert Boyer, tout d'abord dans l'administration française, puis au CEPREMAP, centre de recherche renommé, sont contemporaines de l'entrée en crise des économies occidentales. Là où la plupart des analystes ne perçoivent encore qu'un dérèglement passager de nos économies lié aux chocs pétroliers, une équipe de chercheurs français, dont Robert Boyer est une figure dominante, diagnostique précocement l'annonce d'une crise structurelle majeure. Leurs conclusions s'appuient sur une analyse minutieuse de l'évolution en longue période du capitalisme français et américain, qui les conduit à mettre en œuvre une nouvelle conceptualisation de la croissance et des crises, basée sur la notion de *régulation*.

La théorie de la régulation, qui innove dans ses concepts et dans ses méthodes, insiste sur une hypothèse centrale : les acteurs économiques interagissent à partir d'une série d'institutions, de règles du jeu et de conventions, historiquement datées et localement ancrées. Selon l'expression de Robert Boyer, *l'économie est enchâssée dans les rapports sociaux, politiques, juridiques, dans des systèmes de valeurs*.

Loin d'une axiomatique économique coupée du champ des autres sciences sociales, il s'agit de comprendre comment se forment, et comment évoluent, les institutions qui fondent un ordre social et une dynamique économique particulière. C'est dans cette quête que réside le mérite, mais aussi les difficultés du programme de recherche « régulationniste ».

Initiateur de ce programme, Robert Boyer le soutient, le dynamise et l'étoffe constamment, depuis 25 ans.

Par ses fonctions actuelles de directeur de recherche de première classe au CNRS et de directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, par ses enseignements dans plusieurs Hautes écoles et universités, françaises et étrangères, par les séminaires qu'il anime, par ses très nombreuses publications de haut niveau, Robert Boyer partage généreusement sa moisson et suscite sans relâche la mise en chantier de nouvelles recherches, l'exploration de problématiques innovatrices.

Vous présenter l'éventail de ses recherches me demanderait d'adopter son rythme, de « passer au style cursif », selon son expression. Je ne m'y risquerai pas, et je sais qu'il m'excusera de restreindre cette présentation à quelques jalons, parmi ses travaux.

Une méthode historique et comparative a permis l'obtention de résultats originaux dans le domaine de la macro-économie, de l'analyse du progrès technique, du rapport salarial, des formes de la concurrence, des rapports complexes entre l'État et l'économie. Après avoir mis en évidence l'originalité du mode de régulation de l'après-guerre et la manière dont une architecture institutionnelle donnée peut générer une croissance exceptionnelle, Robert Boyer a centré ses recherches sur l'analyse, plus difficile, de l'épuisement d'un mode de régulation, le « fordisme », et sur le processus d'émergence de nouvelles institutions, potentiellement fondatrices d'un changement de régime de croissance.

Ce programme ambitieux appelait simultanément un élargissement du champ des comparaisons historiques, un affinement des méthodes, et une avancée conceptuelle.

Le champ des comparaisons internationales s'est étoffé, notamment à l'occasion de nombreux contacts scientifiques en Amérique latine, et par son intérêt personnel pour le Japon, où il se rend chaque année, et dont – bien sûr – il a appris la langue. Puis vient logiquement la prospective des modes de régulation émergents – par exemple ses interrogations sur la naissance actuelle d'un capitalisme patrimonial – qui conduit alors ses recherches sur le terrain de l'économie internationale. L'espace européen a retenu toute son attention. L'Europe sera-t-elle capable d'innovations institutionnelles susceptibles de canaliser une logique marchande qui, débridée, serait potentiellement explosive ?

L'analyse des institutions, et surtout de leur transformation, s'est constamment enrichie de son ouverture pluridisciplinaire sur le droit, les sciences politiques et l'histoire économique. Et là, le travail de Robert Boyer s'inscrit délibérément à contre-courant du renfort des frontières disciplinaires opéré durant les deux dernières décennies. Il dénonce la « *culture intensive d'un petit nombre de principes fondateurs* » et lui oppose, comme programme de recherche, une « *culture extensive, aux marges de plusieurs disciplines* ». La théorie de la régulation progresse par la confrontation et la transformation d'une série d'outils et d'approches différentes. Initiée par des économistes, elle pioche dans les outils de la macro-dynamique, de la théorie des jeux, de l'économétrie appliquée et en explore les développements récents. Mais elle refuse de s'y enfermer. Reconsidérer la formalisation mathématique de certains phénomènes économiques, après le détour par d'autres disciplines, est devenu un axe important de ses travaux récents.

Ceux-ci débouchent aussi logiquement sur un renouveau conceptuel, alimenté par d'autres courants hétérodoxes, tels que l'économie des conventions, ou la théorie des contrats. Il semble de plus en plus clair que le langage exclusif de la rationalité « stricte » est trop pauvre et trop réducteur pour rendre compte de la façon dont les êtres humains et les groupes sociaux interprètent et déterminent leurs actions et leurs interactions. Collaborer, avec d'autres courants critiques, à la définition de catégories alternatives, n'est-ce pas une avancée majeure de la réflexion scientifique ? Ce type d'avancée, ce saut qualitatif, est à la hauteur des défis lancés par le bouleversement actuel des systèmes capitalistes nationaux et de leur interaction dans la mondialisation.

Voici donc un projet ambitieux, soutenu par les liens que l'*Association recherche et régulation*, dont Robert Boyer est un fondateur, a tissé avec une communauté scientifique riche de plusieurs centaines de chercheurs appartenant à près de vingt pays. Un projet mobilisateur, dans lequel chacun des départements de notre Faculté peut trouver un ancrage pour ses recherches ainsi qu'une occasion de dialogue interdisciplinaire et de fécondations réciproques. Un projet qui devrait aussi nous permettre de répondre au cri sourd des étudiants qui dénoncent une science économique parfois autiste et se plaignent du décalage de l'enseignement par rapport aux grandes questions de notre siècle et à la réflexion critique qu'elles appellent. Non, l'économie n'est pas nécessairement une science dure, avocate du calcul froid dit « rationnel », notre invité est de ceux qui nous convainquent qu'elle peut être une science d'un rationnel chaud, contingent au tissu social dans lequel il se déploie, et nourri de valeurs collectives, bref une science d'un social vivant.

Forts de vingt années de relations scientifiques et amicales avec toi, Robert, nous sommes particulièrement heureux et honorés de t'accueillir aujourd'hui parmi nous.

Pour toutes ces raisons, je vous prie, Monsieur le Recteur, de bien vouloir conférer à Robert Boyer le titre de docteur *honoris causa* de notre Faculté.

ROBERT BOYER

Réflexions sur le métier d'économiste. L'économie face aux innovations qui font époque

Leçon publique

Monsieur le Recteur, chers Collègues, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, c'est pour moi un honneur et un grand plaisir d'être aujourd'hui reçu parmi vous dans cette université dont chacun connaît la riche et longue tradition et dont le rayonnement est connu et célébré. Ce n'est pas sans émotion que je voudrais par ces quelques mots, vous témoigner ma reconnaissance et vous faire part des réflexions que m'inspirent l'état présent de la science économique et plus précisément le rôle de l'économiste dans les sociétés contemporaines.

La question centrale à laquelle je voudrais m'adresser pourra surprendre compte tenu du lieu dans lequel nous sommes : nos sociétés ont-elles besoin d'économistes ? Pour y répondre je propose un rapide panorama des relations qu'ont entretenues les économistes avec les problèmes de leur temps. Il est ensuite éclairant de visiter les diverses lectures que livrent les économistes de trois grandes transformations contemporaines : la difficile transformation de l'économie russe, les heurs et malheurs de l'euro et le destin de la « nouvelle économie ».

Les relations entre théorie et histoire

La théorie quantitative de la monnaie n'émerge-t-elle pas des problèmes que suscite en Espagne l'afflux d'or en provenance d'Amérique latine ? Les physiocrates ne répondent-ils pas à l'interrogation du Prince sur la meilleure façon de prélever l'impôt dans une société dominée par la production agricole et rurale ? David Ricardo n'étudie-t-il pas les conséquences de l'essor de l'industrie sur la distribution des revenus ? Ou encore, ne livre-t-il pas les arguments décisifs, toujours d'actualité, en faveur du libre-échange ? En bref, à l'origine de l'économie, que l'on appelait à l'époque politique, on rencontre toujours un problème posé par des évolutions contemporaines jugées surpre-

nantes par référence aux théories héritées du passé. À partir de cette matrice commune, la tradition classique se sépare ensuite en deux rameaux, ou plus exactement en deux programmes de recherche qui apparaissent de plus en plus comme antagoniques :

- Malthus, Smith, Marx, Schumpeter et Keynes, chacun à sa façon répond aux questions posées à son époque, qu'il s'agisse de la grande transition démographique, de l'essor simultané de la division du travail et du marché, de la répétition et de l'aggravation des crises industrielles et financières ou encore du rôle de l'innovation et des entrepreneurs dans la succession des phases de prospérité et de dépression. En cela ces auteurs s'inscrivent dans la tradition classique qui fait de la pertinence de la théorie le critère essentiel. Mais ce faisant, ils obtiennent des conclusions qui ne satisfont pas nécessairement l'opinion publique ou les responsables politiques de l'époque en insistant sur le caractère historiquement déterminé des régularités économiques et le fort lien de l'économique avec le politique.
- Aussi n'est-il pas totalement surprenant qu'émerge le programme de recherche des économistes, épris de fondements logiques et axiomatiques à une discipline qualifiée d'économie pure. Ce clan des logiciens qui s'oppose à ceux qui travaillent à une historicisation de l'analyse économique compte les noms de Walras, Pareto, Pigou, Marshall, pour culminer dans les théories de l'équilibre général, temple grec de la discipline par sa rigueur de construction et son esthétique. Les théories néoclassiques contemporaines prolongent et adaptent cet héritage et épurent les fondements de la discipline autour de quatre hypothèses canoniques : rationalité des comportements, équilibre de marché, rationalité des anticipations et stationnarité des relations ainsi mises en évidences.

Ce second courant a largement supplanté le premier tant dans les sphères qui entourent les Ministres des Finances et les banquiers centraux mais encore dans l'enseignement des Universités. Nul doute que les progrès de l'axiomatisation, de la mathématisation et de la formalisation aient apporté une rigueur sans précédent aux travaux des économistes, leur apportant parfois la reconnaissance de leurs collègues des sciences dures : n'utilisent-ils pas les mêmes méthodes et outils ? Mais la question se déplace : ce foisonnement théorique éclaire-t-il de façon satisfaisante les grands problèmes que rencontrent les économies du Nord comme du Sud, riches comme pauvres ?

À mon sens, fort mal ! ... Et ce n'est pas un accident. L'individualisme méthodologique a conquis le terrain des sciences sociales à un moment où s'opposaient des problèmes structurels sans précédent. L'idée d'une stationnarité des variables économiques ou d'une stabilité des lois économiques est

fortement remise en cause par les évolutions observées depuis le début des années soixante-dix. Les déséquilibres tant sur le marché du travail que dans les relations internationales se sont affirmés et ont persisté, démentant l'hypothèse d'un équilibrage par la variation des prix de marché, l'hypothèse d'anticipations rationnelles introduite au cœur du paradoxe qui frappe nombre de recherches contemporaines : tous les agents économiques connaissent la partie déterministe du vrai modèle de l'économie... sauf les économistes qui n'ont pour l'instant trouvé aucune explication faisant l'unanimité, par exemple de la décélération de la croissance intervenue entre les deux chocs pétroliers.

Nous voilà au cœur du paradoxe : à une époque que Karl Polanyi qualifierait volontiers de grande transformation, voilà que théoriciens, économètres et spécialistes de la politique économique ont construit un programme de recherche qui suppose l'inexistence de tels changements structurels.

Certains d'entre vous attendent peut-être que je développe la problématique de la théorie de la régulation qui émergea précisément de la constatation de l'inadéquation des constructions keynésiennes, kaleckiennes et marxistes face à l'entrée en crise du régime de croissance de l'après-guerre. J'imagine que certains, si ce n'est beaucoup, la connaissent. En un mot, le projet aujourd'hui encore est d'historiciser les concepts de l'économiste en reconnaissant la pleine importance du réseau des institutions qui encadrent et complètent le marché. Sans oublier le rôle déterminant du politique dans l'émergence des nouveaux modes de régulation.

Je voudrais plutôt me concentrer sur les déboires de l'économiste néoclassique face aux surprenantes évolutions des trente dernières années. À mon sens c'est l'architecture même de la théorie néoclassique qui l'empêche de saisir l'ampleur des transformations qui sont à l'œuvre dans la plupart des sociétés. Les économistes *mainstream* ont gagné beaucoup de batailles... mais ont perdu la guerre, au sens où la pertinence de leurs conclusions et recommandations de politique économique est plus discutable que jamais. Pour vous en convaincre, permettez-moi de développer les trois exemples annoncés.

La grande transformation russe

La leçon à en tirer pourrait être que « l'économiste aggrave la crise au lieu d'aider à la surmonter ». Après l'effondrement du mur de Berlin, la majorité des experts considéraient que la transition du Gosplan au marché, et simultanément du parti unique à la démocratie, ne prendrait que quelques années, pour autant que l'on suive leurs recommandations. En effet, l'effondrement de

la planification centralisée devait stimuler l'émergence d'entrepreneurs et l'organisation des transactions à partir de la logique du marché. Mais surprise, ce sont les mafiosi et les spéculateurs qui vont jouer un rôle déterminant dans l'allocation des ressources de l'économie russe. Quant à la démocratie, le peuple russe a dû apprendre qu'elle résulte d'un long processus qui ne prit jamais que quelques siècles en Angleterre et dans les pays européens, même si son acclimatation aux États-Unis fut relativement rapide. Quel en sont les enseignements pour la théorie économique ? D'abord qu'il n'existe pas de modèle économique universel. Lorsque par exemple les experts du FMI et de la Banque mondiale débarquèrent en Russie avec leurs ordinateurs portables et leur modèle d'équilibre général calculable calibré à partir de l'économie américaine, leurs propositions furent très simples : que dans leur totalité les prix se forment librement et l'économie russe ne manquerait pas de converger à terme vers le niveau de vie dont jouissent les citoyens américains. C'était oublier que les entreprises russes ne se comportaient pas comme les grandes sociétés Nord-américaines, que n'existait plus la couverture sociale, hier assurée par les grands combinats, qui aurait permis la reconversion des travailleurs, ou encore que l'État Russe était incapable de prélever l'impôt et de faire respecter les principes du droit. Quant au banquier central russe, il n'avait pas à sa disposition les mêmes outils et facilités dont jouit Allan Greenspan. Ainsi, les grands experts internationaux découvrirent-ils, mais un peu tard, que le mode de régulation russe n'était pas celui des États-Unis.

Un second enseignement porte sur la construction politique et sociale du marché. On aurait pu croire que les économistes néoclassiques de l'Université de Chicago par exemple, étant les plus ardents propagandistes du marché en seraient aussi les meilleurs architectes. Ils durent donc concéder que les institutions qui avaient requis plusieurs siècles d'essais, d'erreurs, de crises puis de réformes, ne pouvaient être établies dans l'instant même où elles étaient requises. La Banque mondiale a dû finalement reconnaître que la construction du marché suppose un État légitime et organisé ; qu'un minimum d'infrastructures publiques est nécessaire pour qu'une entreprise privée se développe et soit viable ; qu'une couverture sociale est nécessaire afin que les travailleurs acceptent les restructurations productives, conduisant à terme à un relèvement du niveau de vie. Les experts internationaux prirent aussi conscience du fait que l'ordre dans lequel les réformes structurelles sont entreprises n'est pas indifférent quant au résultat final. Que l'on compare par exemple la Pologne et la Russie ou encore ces deux pays avec la Chine. C'est enfin poser la question des institutions de base d'une économie capitaliste. Pour faire image, on pourrait comparer les conseillers étrangers du gouvernement russe à des architectes qui

feraient visiter le Colisée de Rome sans être capables de le reconstruire. Et si par extraordinaire, le monument s'effondrait, cela serait la faute à la loi de la gravité (*les Russes n'aiment pas le marché !*) et non pas la responsabilité de l'architecte. Et pourtant, dans les économies de longue tradition capitaliste, les colonnes du Colisée résistent au temps !

L'exemple russe apporte un troisième enseignement concernant la différence entre le temps de la politique macroéconomique et le temps long de la construction des institutions, thème central de la théorie de la régulation. Au début des années quatre-vingt-dix, beaucoup d'experts affirmaient que cinq à sept années seraient suffisantes pour assurer la transition vers une économie de marché, plongée dans un environnement démocratique. Or les études historiques montrent que la construction des institutions, la formation des compétences et le renouvellement des structures productives opèrent à l'horizon du quart ou du demi-siècle, et non pas au rythme de la seule formation du capital. Il était plus facile et rapide d'ouvrir des marchés financiers que de jeter les bases d'un État de droit.

Dernier apport de l'expérience russe des années quatre-vingt-dix, le politique et l'économique interagissent étroitement lors de toute réforme structurelle. Il serait vain d'accuser les dirigeants russes d'irrationalité, d'incompétence ou d'un manque de détermination. Il est plus réaliste d'invoquer la difficulté qu'ils rencontrent à surmonter les contradictions de cette grande transformation, d'autant plus que s'exacerbent les conflits d'intérêt entre groupes et individus. Contrairement à la vision du monde que propagent nombre de théoriciens néoclassiques qui se voient porteurs du principe de rationalité, il se pourrait, paradoxalement que les responsables politiques mettent en œuvre une forme de rationalité supérieure, qui dépasse celle de *l'homo œconomicus* pour intégrer l'impératif de préservation du lien social lui-même. De fait, l'économiste *mainstream* s'intéresse de plus en plus à la *political economy*. Mieux encore, on peut considérer que la théorie orthodoxe sortira significativement transformée ou au contraire largement déconsidérée de sa confrontation avec les difficultés d'établissement d'une économie de marché après l'effondrement des pays soumis à un régime de type soviétique.

Les désarrois des théories monétaires face à l'euro

L'euro constitue une seconde novation majeure des années quatre-vingt-dix et son lancement n'a pas manqué de mettre à l'épreuve la pertinence de la construction des théoriciens de la monnaie. On pourrait résumer les enseignements par le sous-titre « du kaléidoscope de théories partielles à l'usage

inadéquat de précédents historiques ». L'intégration monétaire européenne a rappelé l'actualité de la branche de l'économie internationale qui traite des zones monétaires optimales, telle qu'elle avait été proposée dès les années soixante par Robert Mundell. Or si l'on applique méthodiquement les critères mis en avant, il est clair que la flexibilité des prix et des salaires n'est pas suffisante, alors que la mobilité du travail entre pays est très réduite, de sorte que l'analyste en conclurait à la non-viabilité de l'euro. Tel est d'ailleurs, aujourd'hui encore, le diagnostic de la plupart des experts américains qui interprètent ainsi la piètre performance de la monnaie européenne par rapport au dollar de 1999 à 2002.

C'est oublier que l'euro est un projet politique qui s'inscrit dans la continuité des stratégies développées dès la fin de la seconde guerre mondiale afin d'organiser un grand marché européen. La libération du mouvement des capitaux engendre une instabilité des monnaies européennes et relance le projet d'une monnaie commune. Dès lors, la viabilité de l'euro dépend de la cohérence du système complexe dans lequel interagissent divers niveaux de régulation : politique monétaire et de la concurrence au niveau européen, mais politique budgétaire et couverture sociale demeurent l'apanage des gouvernements des États nations. Force est de reconnaître que l'on ne dispose pas pour l'instant d'une théorie permettant d'analyser le fonctionnement d'un tel système. L'histoire de l'intégration monétaire européenne est donc en avance par rapport aux recherches des économistes.

Pour leur part, les historiens de l'économie développent une autre stratégie afin de cerner les conséquences de l'euro lorsqu'ils recherchent des épisodes similaires dans la longue et riche histoire monétaire. Pourtant, comme la majorité des économistes travaillent aux États-Unis, s'est progressivement imposée l'idée selon laquelle l'intégration monétaire des États-Unis définirait le modèle canonique qu'auraient à suivre les dirigeants européens. Nombre d'auteurs en tirent la conclusion que faute d'établissement d'un fédéralisme fiscal, l'intégration monétaire européenne ne sera pas viable. C'est oublier que le fédéralisme revêt une variété de formes car il suffit de comparer l'Allemagne, les États-Unis, le Canada pour percevoir la diversité de la distribution des compétences qui est ainsi organisée. Dans cette optique, il se pourrait fort que les pays européens soient engagés dans la construction d'une nouvelle forme de fédéralisme dans laquelle par exemple des règles communes de gestion des budgets nationaux pourraient remplacer le rôle contracyclique que joue aux États-Unis le budget fédéral. L'histoire monétaire est donc précieuse mais elle ne fournit pas nécessairement une réponse assurée quant au destin de l'euro.

Ainsi, une théorie de l'euro est en voie de création car opère un double processus d'apprentissage. D'un côté les agents économiques apprennent au jour le jour à anticiper l'impact de l'euro sur leur activité, d'un autre côté les chercheurs tentent d'élaborer des modèles plus respectueux des faits stylisés qui marquent l'intégration monétaire européenne.

Espoirs et réévaluation de la « nouvelle économie »

Il faut enfin s'interroger sur la position des économistes concernant la « nouvelle économie ». En effet, au cours de l'année écoulée, ayant eu l'occasion de participer à une dizaine de colloques aux thèmes extrêmement variés, j'ai été surpris de constater que, dans presque tous les cas, le thème de la « nouvelle économie » occupait le devant de la scène. Or, il est a priori surprenant que les économistes qui ont adopté l'hypothèse d'une économie stationnaire, dont les mécanismes sont invariants, s'intéressent aux changements techniques et institutionnels. N'est-ce pas l'hommage du vice à la vertu puisque c'est reconnaître que le mode de régulation des économies peut changer au cours du temps, alors même que le paradigme néoclassique, fondé sur la trilogie de l'équilibre, de la rationalité des comportements et de la rationalité des anticipations, se doit de postuler l'invariance des relations économiques. Mais précisément les économistes manquent de résultats et de références pour analyser le changement, au point qu'ils se partagent selon quatre grandes interprétations.

Pour leur part, les économètres fondent la quasi-totalité de leurs travaux sur l'hypothèse centrale de l'invariance des relations entre variables économiques. Compte tenu de l'imperfection des relations estimées sur le passé, la conclusion la plus fréquente est celle d'une continuité par rapport aux relations observées dans le passé. Dès lors, le relèvement de la productivité observée aux États-Unis dans la seconde moitié des années quatre-vingt-dix ne serait que l'expression de l'emballement de l'investissement en technologies de l'information et de la communication. Pour Robert Gordon par exemple, rien de nouveau sous le soleil au titre de la « nouvelle économie ».

Pour leur part, les tenants de la nouvelle microéconomie de l'information, considèrent que les outils antérieurement forgés pour analyser l'impact des rendements d'échelle sous l'hypothèse de concurrence imparfaite suffisent à rendre compte des particularités observées dans le secteur des technologies de l'information. Certes, on ne connaît la valeur de l'information qu'après en avoir analysé le contenu, mais cela n'empêche pas de développer des stratégies de formation des prix et de marketing. Ainsi pour Carl Shapiro et Hal Varian

la dynamique du secteur de production des équipements et des logiciels est originale mais elle s'explique sans difficulté par une recombinaison des outils de la microéconomie moderne.

Mais il est une troisième interprétation qui affirme au contraire la nouveauté radicale associée aux coûts marginaux de traitement et de transmission de l'information qui tendent vers zéro. Pour les disciples de Joseph Schumpeter, l'entrée en synergie du microprocesseur et des télécommunications est porteuse d'une transformation de l'organisation interne des firmes, de leurs relations avec la sous-traitance, de leur localisation et finalement de la division internationale du travail. Ainsi, pour Luc Soete, les recherches sur le changement technique doivent être complètement redéployées et redéfinies pour tenir compte de spécificités propres aux technologies de l'information.

Il est enfin une quatrième position en vertu de laquelle le chercheur n'a pas à recueillir et traiter les évidences empiriques, mais il doit se faire le porte-parole et le visionnaire du monde qui se dégagera à l'issue de la révolution que constitue la « nouvelle économie ». Il construit ainsi de grandioses scénarios de science-fiction : chacun travaillera à la maison, disparaîtront les besoins d'énergie puisque les individus se déplaceront de moins en moins car il suffira qu'ils échangent à travers la toile les informations dont ils sont porteurs. La géographie s'en trouvera bouleversée, de même que les sources d'inégalité fondées sur l'aptitude à maîtriser les technologies de l'information. L'économiste et le sociologue, tel Manuel Castells, se font les porte-parole d'un déterminisme technologique, d'autant plus surprenant qu'il va à l'encontre de la multitude des résultats obtenus tout au long des années soixante et soixante-dix, par exemple par les sociologues du travail. Chez certains auteurs l'utopie n'est pas loin puisque les plus imaginatifs ont pu avancer que le caractère de bien public de l'information et des connaissances témoignait de l'entrée dans l'équivalent d'un communisme informationnel. Pronostic plaisant à une époque que d'autres économistes voient marquée au sceau d'un capitalisme financier et d'un individualisme triomphants !

Ce troisième exemple d'une innovation réputée radicale montre, à l'évidence, l'absence de réponse assurée et consensuelle. Ce n'est que l'expression des difficultés de la théorie économique face aux changements structurels contemporains.

Conclusion

Ces trois exemples, qui bien sûr mériteraient d'être étudiés plus complètement, livrent des enseignements étonnamment convergents.

Ressort d'abord un extraordinaire paradoxe. La dynamique des systèmes académiques comme celle de l'expertise auprès des gouvernements a conduit à la domination d'un paradigme qui nie, ou tout au moins minore, le changement historique... À une époque où il est de plus en plus clair que nous assistons à une transformation majeure des sociétés, de leurs institutions et de leurs liens à l'économie. Je serais tenté d'emprunter à mon collègue Steve Marglin, le titre de l'un de ses articles : l'économiste serait devenu un prédicateur prêchant l'avènement d'une société dominée par une logique marchande pure ; il peut rencontrer le succès s'il parvient à convaincre les gouvernements... mais ce n'est pas pour ses capacités analytiques ou la compréhension qu'il livre des grands phénomènes contemporains sur lesquels la société l'interroge. Voilà que l'économiste néoclassique a chaussé les bottes de son prédécesseur marxiste-léniniste lorsqu'il prétendait changer le monde... avant même de l'avoir compris !

Mais l'on peut en tirer des conclusions plus positives sur les chances de renouveau de programmes de recherche qui retrouveraient les chemins de l'économie politique des pères fondateurs. Trois principes pourraient guider cette recherche.

- Reconnaître que la théorie est de fait immergée dans le mouvement de transformations des institutions du capitalisme, de l'évolution des technologies et du changement des systèmes de valeur. En un mot, *la théorie est fille de l'histoire* et non pas l'inverse. Il est temps de remettre sur ses pieds la dialectique hégélienne dont semblent s'être emparés les économistes *mainstream* lorsqu'ils pensent que tout ce qui est rationnel doit être réel.
- *L'économie sera politique ou ne sera pas !* En effet, il est de plus en plus évident, lorsque l'on constate le divorce entre les enseignements dans les écoles de commerce et ceux des départements d'économie, que l'économiste est fondamentalement le conseiller du Prince. S'il entend ne pas être instrumentalisé par rapport aux stratégies politiques, il est essentiel qu'il développe des outils permettant de comprendre les relations croisées entre l'économie et le politique. C'est aussi l'occasion de s'interroger sur les conditions d'émergence, de succès mais aussi de déclin des représentations économiques qui font époque. Vaste programme de recherche, difficile et pourtant essentiel.

- *Les théories naissent locales et historiquement situées.* Elles doivent faire preuve de leur généralité par un processus explicite de comparaisons internationales et d'études historiques longues. La diversité du lien social et des relations économiques est si grande qu'il serait utopique de vouloir prétendre fournir d'emblée une théorie générale c'est-à-dire valable en tout temps et en tout lieu. Le projet d'une physique sociale contemplé par les économistes à la fin du siècle dernier a fait long feu. Les économistes ne devraient pas rééditer leurs erreurs.

En conclusion, je crois qu'il est possible de surmonter le paradoxe par lequel s'est ouvert mon propos : une économie politique est possible, combinant rigueur et pertinence, à condition de reconnaître qu'elle est immergée dans l'histoire.

Voilà, Monsieur le Recteur, chers Collègues, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, quelques-unes des idées que je voulais vous faire partager à l'occasion de cette cérémonie. J'espère avoir stimulé vos propres réflexions et qui sait avoir encouragé quelques jeunes chercheurs ici présents à reprendre le flambeau que mes collègues régulationnistes ont allumé il y a vingt-cinq ans, en réaction à des théories devenues inadéquates face aux grands changements structurels qui s'annonçaient.

La période actuelle n'est-elle pas riche de ces transformations ?

Quelques lectures complémentaires

- Boyer Robert (1995) « The Great Transformation of Eastern Europe a « Regulationist » Perspective », *Emergo : Journal of Transforming Economies and Societies*, vol. 2, n° 4, Autumn, p. 25-41.
- Boyer Robert (2000) « The Unanticipated fallout of European Monetary Union : The Political and Institutional Deficits of the Euro », in Colin Crouch (ed.) *After the Euro*, Oxford University Press, Oxford, p. 24-88.
- Boyer Robert (2001a), « L'économiste face aux innovations qui font époque : les relations entre histoire et théorie », *Revue économique*, 52 (5), septembre, p. 1065-1115.
- Boyer Robert (2001b), « Un retard de l'Europe ? Mythes et réalités », dans Centre Saint-Gobain pour la recherche économique (ed.), *Institutions et croissance*, Albin Michel, Paris, p. 327-398.
- Boyer Robert (2002), *La croissance début de siècle*, Albin Michel, Paris.
- Boyer Robert, Saillard Yves (eds.) (2002), *Théorie de la régulation, L'état des savoirs*, Collection Recherches, La Découverte, Paris. (1^{re} édition 1995).

- Castells Manuel (2001), *La galaxie Internet*, Fayard, Paris.
- Gordon Robert J. (2000), « Does the « New Economy » Measure up to the Great Inventions of the Past ? », *The Journal of Economic Perspectives*, 14 (4), Fall, p. 49-74.
- Marglin Stephen (1999), « Economics and the Social Construction of the Economy », mimeograph, Harvard University, Cambridge, January.
- Mundell Robert A. (1961), « À Theory of Optimum Currency Areas », *American Economic Review*, 51, 657-667.
- Polanyi Karl (1944), *The Great Transformation*, traduction française *La grande transformation*, Gallimard, Paris.
- Shapiro Carl, Varian Hal R. (1999) *Information Rules : A Strategic Guide to the Network Economy*, Harvard, Harvard Business School Press.
- Soete Luc (2001), « L'impact de l'innovation, de la concurrence et de la réglementation sur la croissance : les enseignements récents de l'expérience européenne », dans Centre Saint-Gobain pour la recherche économique (Dir.), *Institutions et croissance*, Albin Michel, Paris, p. 243-278.

MARIE-PAULE KESTEMONT

René Passet

Discours de présentation du professeur René Passet



Le P^r René Passet en compagnie du P^r Marie-Paule Kestemont

René Passet est professeur émérite de l'Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, docteur en droit et en économie.

Sa thèse en économie portant sur *les subventions économiques et la lutte contre l'inflation*, il est nommé conseiller technique au Commissariat général à la productivité à Paris, proche donc des sphères imbriquées de l'économique et du politique.

À cette même époque, il analyse les problèmes soulevés par le développement de l'automation, au niveau des facteurs de production, de la gestion des entreprises et des ajustements économiques globaux. Voici, pour René Passet,

une première approche de l'immatériel, première réflexion sur l'émergence d'une mutation de notre société.

Désireux de diffuser les connaissances, il enseigne à l'Université de Caen, de Bordeaux, de Paris et de Rabat dans les domaines de l'analyse économique, de l'économie du développement, des mathématiques appliquées à l'analyse économique et également de l'économie de l'environnement.

Désireux également de mettre en place des structures favorisant la création et la diffusion des connaissances, il crée et dirige divers centres et instituts de recherche. Au Maroc, il crée l'Institut d'administration des entreprises et le Centre d'études du développement économique et social. À Bordeaux, il crée le Centre d'études européennes de la Faculté de droit et des sciences économiques. À Paris, il met en place le Centre d'éducation permanente de l'Université Paris I dont la vocation principale est la promotion sociale. Il travaille ainsi en liaison avec les pouvoirs publics, les confédérations ouvrières et patronales, pour la satisfaction des besoins en formation continue des travailleurs et des cadres d'entreprises, organisations et organismes publics. Enfin, en 1976, il reprend la direction du Centre économie-espace-environnement de l'Université Paris I.

Spécialiste du développement, René Passet se penche sur l'étude des seuils : il tente de repérer, analyser et expliquer les seuils dont le franchissement implique les mutations fonctionnelles qui caractérisent les économies en développement. Cette préoccupation de recherche se traduit, entre autres, par les publications suivantes *Phases de développement et seuils de mutation* et *Développement économique et seuils de consommation*.

Peu de temps après la sortie de son livre *Les politiques de développement*, un événement va marquer la suite des recherches et publications de René Passet. Sous son initiative entre autres, se constitue le Groupe des Dix, groupe multidisciplinaire dans lequel se retrouvent quelques-uns des représentants les plus éminents des sciences du vivant et du monde physique. René Passet côtoie ainsi régulièrement entre autres, Henri Atlan, Robert Buron, Joël de Rosnay, Henri Laborit, André Leroi-Gourhan, Edgar Morin, Jacques Robin. Ce groupe pluridisciplinaire avait pour question initiale l'apport des connaissances scientifiques dans le domaine politique. Progressivement, cette question a fait place à une interrogation sur la place de la technoscience et son asservissement à l'économie de marché. Ces questions ne pouvaient être abordées qu'à condition de rompre les barrières entre disciplines. La rencontre de disciplines et la confrontation des savoirs respectifs ont ainsi contribué à l'élaboration d'une réflexion dynamique et d'avant-garde sur la société. Le groupe des Dix a joué

un rôle très important dans l'évolution des sciences sociales en France, prônant une approche transdisciplinaire de la société et jetant une lumière nouvelle sur le problème de l'engagement des intellectuels et de leur fonction au sein de la société.

Pour René Passet, il n'est plus envisageable de penser l'économie ou le développement, sans les dimensions environnementale et humaine. De toute évidence, les activités économiques n'ont de sens que par rapport aux hommes et c'est donc dans la sphère des relations humaines qu'elles trouvent leur finalité, et l'économique et l'humain ne sauraient subsister sans la nature, la sphère biologique qui les supporte. Dès lors René Passet parlera de développement durable, de transdisciplinarité et de responsabilité.

Dans l'ouvrage *L'économique et le vivant*, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, René Passet analyse la situation de crise du monde contemporain : la science économique classique, centrant sa démarche sur la gestion optimale des biens matériels, inanimés, soumet hommes et nature à une loi qui n'est pas nécessairement la leur. Il propose de tenir compte des lois physiques et naturelles afin de rendre la représentation de l'économie plus réaliste : à une économie de l'avoir, il faut substituer une économie de l'être. René Passet prône une autre rationalité, fondée sur la finalité humaine de l'économie.

Avec l'ouvrage *L'illusion néo-libérale*, René Passet nous fournit une nouvelle grille de lecture de la mutation de l'économie ; il tente de nous donner des clés d'explication, des pistes de réflexion et aussi d'action : la solution ? Renverser la démarche par une action volontariste, guidée par la priorité à donner aux valeurs de l'homme et de la vie.

Au-delà de ses ouvrages, René Passet s'engage dans la société. S'inquiétant, comme d'autres, de l'ampleur toujours grandissante de la mondialisation du capital financier et de ses conséquences sur les peuples, il contribue à la création d'ATTAC, Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens, dont il est président du Conseil scientifique.

Tout dernièrement, il participe activement au Forum social mondial de Porto Alegre, envisageant un autre type de mondialisation, affirmant qu'un autre monde, plus solidaire, est possible et invitant à développer des critères d'investissement et d'échange fondés sur les impératifs du développement des individus et des sociétés. Son travail et son engagement s'expriment également dans son nouvel ouvrage intitulé *Éloge du mondialisme par un « anti » présumé* qui paraîtra en mai 2001.

En guise de conclusion, je voudrais citer René Passet : « l'économiste découvre l'importance que revêtent, pour lui, toutes les disciplines consacrées à l'homme ; il s'aperçoit alors inévitablement que, à l'image de la biologie, l'économique est d'abord une science de la vie ».

Pour toutes ces raisons, Monsieur Passet, je suis particulièrement heureuse et honorée de vous recommander comme docteur *honoris causa* de notre Faculté des sciences économiques, sociales et politiques de l'Université catholique de Louvain.

RENÉ PASSET

Rationalité et cohérence d'une mondialisation à finalité humaine

Leçon publique

En soulignant « la rationalité et la cohérence d'une mondialisation à finalité humaine », j'entends démontrer que – selon la formule bien connue – « un autre monde est possible ». Et je signifie également mon intention de me situer sur le terrain du discours scientifique le plus strict – « exposé à la réfutation » selon la définition de Popper¹ – et non sur celui des bons sentiments. Le fait qu'il n'y ait pas nécessairement à rougir de ces derniers ne nous autorise pas, en effet, à mélanger les genres.

La mondialisation appartient au domaine des faits : « le fait de devenir mondial, dit Littré, de se répandre dans le monde entier ». Il ne sert à rien de nier un fait : quand il est, il se contente d'être... avec obstination. On ne l'influence qu'en partant de la réalité de son existence. On ne le supprime pas par décret : pas plus aujourd'hui la mondialisation ou l'ordinateur qu'hier la nation ou la machine à vapeur...

Il s'agit, en un sens, d'un fait vieux comme le monde : depuis les Phéniciens au IX^e siècle avant Jésus-Christ, en passant par le Grecs, les foires de Champagne au Moyen-Age, la découverte du Nouveau-Monde à partir de 1492, les villes méditerranéennes de la Renaissance, les conquêtes coloniales aux XVIII^e et XIX^e siècles, le développement des moyens de communication au XX^e siècle, les hommes n'ont cessé de se lancer à la conquête de l'espace... au-delà même de la planète. Les flux de capitaux et de marchandises dans le monde ont revêtu, dans le passé, une importance relative parfois aussi grande qu'aujourd'hui : ainsi en France, au début des années 1920, l'échange international représentait-il 25 % du PIB, tout comme à la fin du même vingtième siècle. Sans doute le besoin d'exploration est-il profondément ancré dans l'essence même de la vie : Jean Piaget, dans un de ses derniers livres, *Le comportement moteur de l'évolution* (1976), soulignait la tendance spontanée de la plus élémentaire des cellules vivantes à explorer le monde qui l'entoure et donc à évoluer en s'adaptant à des milieux nouveaux.

C'est un fait dont on ne saurait nier les aspects bénéfiques : le Produit mondial multiplié par neuf au cours du dernier demi-siècle, le Produit par tête français augmenté de 53 % en un quart de siècle ; le recul des taux de mortalité en Asie, en Afrique et en Amérique latine où en quarante ans les gains obtenus sont l'équivalent de ceux que l'Europe avait mis 150 ans à enregistrer à partir du début du XIX^e siècle ; le recul de la malnutrition et la disparition des famines chroniques en Asie du Sud². Même si l'on attribue l'essentiel de ces phénomènes au progrès technologique, il faudrait être aveugle ou partial pour nier que l'abaissement des frontières et l'intensification des échanges entre les peuples y entrent pour une certaine part.

Il est permis cependant de mettre en cause les formes nouvelles que ce fait a prises de nos jours. Car la mondialisation ne se définit pas seulement de manière quantitative. Deux phénomènes récents – l'un technique, l'autre politique – sont venus en renouveler profondément la portée :

– L'apparition de l'ordinateur et l'émergence de l'immatériel : « Nous sortons du néolithique », disait souvent à ses amis, le grand paléontologue André Leroi-Gourhan. Il signifiait par là qu'au néolithique, en se sédentarisant, les populations humaines – utilisant systématiquement le sol comme réceptacle de l'énergie solaire pour faire croître la plante et élever l'animal – étaient entrées dans une phase de développement tirée par l'énergie (le soleil, le vent, l'eau, la vapeur, l'électricité, le pétrole, l'atome, les énergies physico-chimiques...) et que nous entrions dans une nouvelle phase dont les moteurs se déplaçaient, hors de ce champ, vers celui de l'immatériel. C'est une révolution considérable, dont nous commençons à peine à entrevoir les effets.

L'ordinateur est aussi cet instrument qui permet de relier l'un à l'autre, en temps réel, tous les points du monde : ainsi, pour n'évoquer qu'un exemple frappant, a-t-on pu suivre instantanément, sur l'ensemble de la planète, la tragédie de Manhattan à mesure qu'elle se déroulait. « Une économie capable de fonctionner comme unité en temps réel à l'échelle de la planète »... c'est ainsi que Manuel Castells³ définit la « globalisation » ; il s'agit d'une situation nouvelle et qui transforme radicalement la nature du phénomène.

Un monde d'interdépendances généralisées, organisé en réseaux et mené par les forces de l'immatériel, c'est cette mutation, bien plus que le développement strictement quantitatif des échanges qui caractérise la mondialisation contemporaine. Mais ce qui découle de ce cadre renouvelé dépend de la politique à laquelle on le soumet.

– La politique néo-libérale inaugurée dans les années 1980 par le Président Reagan et Madame Thatcher, se caractérise par la mise en œuvre du *Consensus de Washington*⁴, élaboré au début des années 1980 par le G7, dans la ligne

idéologique ultra-libérale de Friedrich Hayek, Milton Friedman et l'école de Chicago.

Parmi les principales dispositions de ces nouvelles « Tables de la Loi » figure la libre circulation des capitaux dans le monde que le tandem Reagan-Thatcher a traduit par le symbolique « 3D » : *déréglementation* ou suppression des obstacles réglementaires à leur circulation ; *désintermédiation* ou financement des entreprises et des États par recours direct au marché financier sans passer par l'intermédiation du système bancaire, et *décloisonnement* c'est-à-dire ouverture des frontières et réduction des barrières existant entre les divers marchés financiers et monétaires. Le résultat est double :

- d'une part le repliement de la « sphère financière » sur sa propre logique, déconnectée des impératifs de l'économie réelle : celui qui veut investir ou emprunter peut rechercher le meilleur rendement en se contentant de passer d'une monnaie ou d'un titre à l'autre, d'une obligation en euro à un titre en dollar et d'une obligation privée à un bon du trésor : « la finance internationale suit désormais sa propre logique, qui n'a plus qu'un rapport indirect avec le financement des échanges dans l'économie mondiale »⁵ ; en un mot, la logique monétaire se boucle sur elle-même ; la Bourse se situe au centre de la vie économique, la spéculation devient un des principaux moyens de gagner de l'argent ;
- d'autre part son renforcement et sa capacité d'imposer cette logique à tous les niveaux de la vie économique : de 1989 à 1998, le volume du marché des changes est multiplié par trois, le volume des fonds contrôlés, en 2000, par les grandes institutions financières (banques, sociétés d'assurance, fonds de pension, fonds spéculatifs...) s'élève approximativement à 30 000 milliards de dollars, soit presque l'équivalent du produit mondial⁶ ; une journée de spéculation sur devises représente 1 500 à 1 600 milliards de dollars⁷, soit à peu près le montant des réserves d'or et devises de toutes les principales banques centrales dans le monde ; c'est dire que cette « sphère financière » possède la « puissance de feu » qui lui permet d'imposer sa loi à tous les niveaux de la vie économique : entreprises, nations et institutions internationales ; c'est désormais l'instrument qui impose sa loi, le capitalisme s'est fait actionnarial.

La différence entre ce néo-libéralisme et le courant de pensée libéral traditionnel tient tout entière dans ce renversement de la dialectique des fins et des moyens.

– Pour le courant libéral traditionnel, la finalité reste la satisfaction des besoins humains et le marché est supposé en être le meilleur instrument. Il en est ainsi, avec de fortes nuances bien sûr, de la plupart des premiers classiques : Smith (qui dénonce clairement les dérives dues à la domination du profit),

Jean-Baptiste Say, Stuart Mill (aux accents toujours extrêmement humains)... Un empirisme certain les conduit à subordonner le jeu du marché à ses conséquences sociales. Il en va de même avec l'école néo-classique : Menger, Jevons, expriment des préoccupations environnementales ; Walras, lorsqu'il passe de son « économie pure » à « l'économie appliquée » et à « l'économie sociale », se réclame du socialisme et milite pour les coopératives. Leurs continuateurs contemporains – en France Courtin, Allais, Rueff, Boiteux..., aux États-Unis John Rawls – sont de la même veine. Notre désaccord – fondamental – avec ces auteurs, porte sur la confiance excessive que – selon nous – ils font à la régulation marchande. Mais les oppositions parfois vives que l'on peut marquer envers leurs conceptions ne sont pas exclusives du respect que l'on doit à la noblesse des fins poursuivies.

– Le néo-libéralisme, au contraire, renverse la relation : il finalise l'instrument et instrumentalise la finalité. La performance financière posée comme objectif suprême justifie tous les sacrifices humains : flexibilité des salaires et de l'emploi, régression de la protection sociale ; cela pouvant aller jusqu'à l'abject lorsqu'un gouvernement obéissant à la pression des industries pharmaceutiques bloque l'application de l'accord de Doha qui autorisait les pays pauvres à produire des médicaments génériques à bas prix pour combattre le Sida : la vie humaine pèse donc moins que les recettes « juteuses » des brevets, proclamées indispensables à la recherche pharmaceutique, évidemment justifiée par sa contribution... au salut des vies humaines. Quel respect peut-on porter à de telles politiques et à ceux qui les pratiquent ou les justifient ?

Les libéraux de la grande tradition ne sont guère tendres envers cette attitude. Le Prix Nobel Maurice Allais n'hésite pas à qualifier la forme de mondialisation qu'elle génère de « chienlit mondialiste laisser-fairiste »...

De ce renversement de la relation découle un changement radical dans la logique même du système capitaliste.

– Au temps du capitalisme managérial, où se trouvaient directement confrontés les intérêts des entrepreneurs et ceux des travailleurs représentés par leurs syndicats, un « cercle vertueux » dit « fordiste », régissait les relations entre salaires et profits. Chacun des interlocuteurs avait compris que son revenu était lié à celui de l'autre : pas de profit sans salaires permettant d'accroître les débouchés ; pas de salaire convenable sans profits permettant d'investir. Au-delà de l'âpreté des négociations et des conflits sociaux, existait une zone de compromis possible dont les interlocuteurs étaient pleinement conscients. La solidarité l'emportait sur les antagonismes.

– Avec le capitalisme « actionnarial », le « cercle vicieux » des intérêts foncièrement opposés se substitue au précédent. La rente de l'actionnaire en effet,

ne se nourrit pas de l'augmentation des autres revenus mais des ponctions qu'elle effectue sur eux. Chacun des points du consensus de Washington obéit à cette considération : réduire la masse salariale, la dépense publique, la protection sociale, privatiser les activités publiques, privilégier la lutte contre l'inflation – par l'équilibre budgétaire notamment – pour éviter que la hausse des prix ne vienne ronger « l'intérêt réel »... en un mot, le revenu de l'actionnariat contre tous les autres... la relation est ici foncièrement conflictuelle.

– Ce n'est pas « la » mondialisation qui est en cause mais « une » certaine mondialisation. *Que reproche-t-on à ce système ?* Il ne s'agit pas de nier, nous l'avons dit, que l'ouverture des frontières ait fortement contribué à l'augmentation du produit mondial de ces dernières années. Mais la santé d'une économie – et a fortiori d'une société – ne s'apprécie pas à cette seule performance.

Un examen plus détaillé permet d'alimenter trois types de reproches.

– *L'aggravation des inégalités et de l'instabilité dans le monde.* La libre circulation des capitaux, qui devait réduire les inégalités, les aggrave. L'ouverture des frontières leur permettrait, nous disait-on, de s'orienter prioritairement vers les régions où les besoins étant moins bien satisfaits, les investissements seraient plus fructueux. C'était oublier qu'entre le besoin et la demande se glisse le pouvoir d'achat et que l'intensité des besoins insatisfaits ne suffit pas à attirer les capitaux vers les pays pauvres. Les capitaux cherchent le rendement et la sécurité. Ils s'orientent donc d'abord vers les régions riches et stables du monde : 80 % vers les pays de la « Triade » (États-Unis, Europe et Japon) et le reste se concentre pour l'essentiel sur une dizaine de pays émergents, au premier rang desquels se trouvent la Chine et l'Inde.

Le résultat, en termes d'inégalité apparaît clairement. L'enrichissement moyen s'accompagne d'une aggravation des écarts aux extrêmes. Rappelons rapidement quelques données bien connues : le rapport des revenus des 20 % les plus riches de la population mondiale aux 20 % les plus pauvres qui, de 1960 à 2000, est passé de 30 à 78 ; les 850 millions de sous-alimentés de la planète ; les 1 300 000 000 de personnes qui (sur)vivent avec 1 dollar par jour ; les 80 pays les plus pauvres dont le produit par tête a décliné sur dix ans... Le *Rapport mondial sur le développement humain 2001* du PNUD souligne que, selon une enquête récente de Milanovic, portant sur 84 % de la population humaine, en 1993, « le revenu des 10 % d'êtres humains les plus pauvres ne représentait que 1,6 % de celui des 10 % les plus riches ;

- à l'échelle planétaire, les 1 % les plus riches disposaient d'un revenu cumulé égal à celui des 57 % les plus pauvres ; (...)
- 25 % des habitants de la planète se partagent 75 % du revenu mondial ».

La libre circulation des devises couplée à la libre fluctuation de leur cours devait, selon Monsieur Friedman, conduire les taux de changes à se fixer au niveau dit « de la parité des pouvoirs d'achat », celui où le pouvoir d'acquisition de toutes les devises serait équivalent dans tous les pays. Cela – sur le papier – paraissait évident : si le cours d'une devise s'élevait au-dessus de ce niveau, il deviendrait plus onéreux de recourir à elle pour se procurer des marchandises ; elle serait donc délaissée au profit de devises moins chères permettant d'obtenir les mêmes marchandises à meilleur marché et son cours s'abaisserait donc. Au moindre écart, grâce à la spéculation, la loi de l'offre et la demande ramènerait en permanence l'ensemble des monnaies vers leur niveau naturel d'équilibre. Evident n'est-ce pas ? Un concept nouveau, que nous pourrions qualifier de « spéculation stabilisatrice », faisait son apparition. Monsieur Friedman n'avait sans doute jamais entendu parler des moutons de Panurge... c'est-à-dire des effets cumulatifs et déséquilibrants des phénomènes d'entraînement mutuels. Dans les faits, nous avons vu les capitaux, attirés par la rumeur publique, se précipiter massivement vers des Eldorados mythiques, pour s'en retirer non moins massivement – et brutalement – dès que se révélait la réalité des choses, déstabilisant ainsi les systèmes les plus fragiles, victimes des entrées et sorties se succédant au gré d'anticipations douteuses... laissant les économies déséquilibrées et exsangues. Rappelons simplement quelques dates : Mexique 1994, Sud-Est asiatique 1997, Russie 1998, Brésil 1999, Argentine et Turquie 2000. Les faillites, le chômage et la misère qui en ont résulté n'avaient, en ce qui les concerne, rien de mythique ni de virtuel.

– *Les atteintes aux milieux naturels et à la biosphère.* La logique marchande est par nature impérialiste. Elle tend à englober progressivement tous les domaines du vivant et de l'humain. C'est une très vieille histoire qui remonte bien au-delà du marché capitaliste proprement dit. Lorsqu'au néolithique les populations se sédentarisent, l'espace devient champ, l'animal troupeau, cheptel ; lorsqu'à la fin du XIX^e siècle la machine relaie la force musculaire de l'homme, le travail devient « force » c'est-à-dire marchandise achetée et vendue indépendamment de la personne qui la porte ; aujourd'hui, lorsque la technologie intervient dans les activités intellectuelles et mentales de la personne, c'est celle-ci tout entière qui devient objet de marchandisation : de la culture au spectacle en passant par l'éducation et la santé, il n'est plus un domaine qui se trouve hors d'atteinte des appétits marchands ; le vivant – hier sacré – le code génétique humain, font l'objet de brevets ; un critère commercial, la Life Time Value (LTV), exprime la valeur de l'individu en termes de potentiel d'achat qu'il représente – et que chaque firme va tenter de s'approprier – compte-tenu de ses habitudes de consommation et de l'espérance de vie qui lui est attribuée.

La capacité de transformation de la nature par les hommes en fait désormais, non plus ce « bien libre » des premiers classiques, mais un bien rare, épuisable et dégradé par des déversements de déchets dépassant ses capacités d'assimilation. En 1972, le Rapport du Club de Rome mettait l'accent sur les dégradations que la croissance infligeait à la nature ; en 1987, le Rapport Brundtand révélait le phénomène des pollutions globales (déchirure du voile de l'ozone stratosphérique, effet de serre...) par lesquelles la croissance économique, franchissant un pas de plus, remet en cause les régulations mêmes par lesquelles la biosphère se maintient en état de porter la vie.

Cette logique soumet la nature à une logique qui n'est pas la sienne. Le changement d'optique qui se produit entre les deux rapports ci-dessus est révélateur. À la suite du premier – et en dépit des intentions de ses auteurs – l'accent était mis sur l'environnement – « ce qui entoure » et sur des problèmes spécifiques et localisés pouvant être considérés, à la rigueur, comme des dysfonctionnements du modèle de croissance économique. Après le second, cela n'est plus possible : ce qui est en cause, c'est la biosphère c'est-à-dire un système autorégulé de mécanismes interdépendants assurant sa reproduction en évolution dans le temps. Il n'est plus question de dysfonctionnements, mais d'un conflit de logiques entre deux modes de régulation dont l'un menace l'existence de l'autre.

Au besoin d'ouverture sur la biosphère, l'économie répond donc, comme nous l'avons vu plus haut, par le repliement sur la seule logique de sa sphère la plus étroite.

Deux conséquences en résultent. Tout d'abord, une logique s'impose, qui n'est plus de bien-être humain ni de gestion des ressources mais de fructification rapide des patrimoines financiers. De là l'impératif bien connu d'un rendement de 15 % des capitaux propres, que les organismes financiers - fonds de pensions en particulier – imposent aux entreprises. Il en résulte une tendance certaine à la surexploitation des ressources. Ensuite, l'imposition de rythmes qui n'ont rien à voir avec ceux des grands cycles bio-géo-physico-chimiques qui mènent la nature. Le Prix Nobel d'économie James Tobin rapportait naguère le propos d'un important homme de finances affirmant fièrement que son très long terme était « les dix prochaines minutes » ; il affichait par là ce qu'il croyait être son réalisme. Ainsi donc, c'est à ce « très long » terme-là que l'on plie la nature. Nous sommes loin des impératifs de reproduction de cette dernière. Surexploitation, imposition de rythmes accélérés, cela s'appelle course productiviste et destruction des milieux naturels.

– *La destruction du sens et la décomposition des sociétés.* C'est donc l'instrument qui impose sa loi. Nous sommes dans un monde renversé, marchant

« cul par-dessus tête », un monde forcément insensé, car seul ce qui transcende peut donner sens à la vie. Ce qui transcende, ce sont les valeurs – laïques ou religieuses peu importe – pour lesquelles on vit et pour lesquelles parfois, on accepte de mourir.

Or l'instrument ne transcende rien, il est fait pour servir. Loin de pouvoir donner sens, il ne peut trouver sa propre signification que dans ce que nous faisons de lui. Or, l'économie se situe au niveau des moyens et la finance n'est qu'un des moyens de ce moyen... Voilà donc la « valeur » suprême que la mondialisation néo-libérale entend imposer à la société.

Un monde dominé par la logique de ses moyens est un monde fou. Partout où s'affirme le règne de l'argent, les choses se pervertissent : le sacrifice des hommes devient le moyen d'assurer « la bonne marche » du système productif, mais la bonne marche pour quoi faire si ce système ne sait produire que le malheur de ceux qu'il devrait servir ? Ce n'est plus le média qui est au service du spectacle, mais celui-ci qui, via l'audimat, alimente celui-là en recettes publicitaires ; le sport dont chacun sait qu'il est « la santé » exploite, jusqu'à les détruire, quelques marionnettes vedettisées et la justice italienne enquête sur le nombre inquiétant de morts suspectes affectant le football ou le cyclisme transalpins.

Quand le seul critère de réussite, justifiant tout, est la réussite financière, quand les repères éthiques ont disparu, au nom de quoi pourrait-on réguler la société ? Les uns, baissant les bras, vont chercher refuge dans les paradis artificiels et s'abandonnent à toutes les drogues ; les autres se révoltent et cassent, pour le plaisir de « casser » ce monde incompréhensible qui les exclut ; d'autres enfin, vont chercher dans la fausse spiritualité des sectes ou des intégrismes, des substituts douteux aux valeurs que la société ne produit plus.

En même temps que les repères, les lignes de démarcation entre économie « propre » et économie « sale » s'estompent. Véritables zones de non-droit, les paradis fiscaux permettent aux firmes censées appartenir à la première, de tourner la loi fiscale pour en tirer des avantages de compétition ou de falsifier leur comptabilité en utilisant le biais de sociétés virtuelles ; ils sont le lieu incontournable du blanchiment de l'argent sale issu de tous les trafics illégaux, ; ils alimentent les filières de financement du terrorisme... Les opérations de l'économie « propre » bénéficient des mécanismes de l'économie « sale » et réciproquement celle-ci ne pourrait se développer sans la compétence d'hommes de loi – honorés sinon honorables – ayant pignon sur rue, sans la « compréhension » de quelques banquiers peu curieux de connaître l'origine des fonds qui leur sont confiés, sans le sacro-saint secret bancaire auquel tant d'hommes de finance manifestent un si réel attachement. Une véritable sym-

biose s'établit entre les deux économies. Comme le dit le juge Jean de Maillard, elles ne se développent pas l'une contre l'autre, mais l'une par l'autre...

Faut-il rappeler quelques firmes que l'on donnait naguère en exemple ? Enron, Andersen, Tyco, Worldcom, Vivendi Universal etc. – Que l'on ne dise pas – comme Monsieur Greenspan (ou le Président Bush, ainsi que son vice-Président Dick Cheney... dénonçant aujourd'hui ce qu'ils ont pratiqué hier) – que c'est l'affaire de quelques PDG malhonnêtes – un dysfonctionnement du système, en somme... non c'est la logique du système qui est en cause... C'est bien cette logique qui pousse les dirigeants d'entreprises à trafiquer les comptabilités afin de continuer à bénéficier des crédits des établissements financiers en même temps que – providentiellement ! – de soutenir la valeur des stock options qu'ils se sont généreusement attribuées.

Face à cette situation, une autre logique économique – tout aussi rationnelle, tout aussi cohérente – nous paraît concevable.

I - Le champ de la rationalité économique se déplace aujourd'hui de l'instrument productif aux finalités humaines. S'en tenir à une affaire de cœur ou de bonnes intentions serait offrir de trop belles armes aux tenants du système établi : « du cœur peut-être, mais si peu de tête... ». L'économie, en se définissant comme une activité de transformation de la nature destinée à la satisfaction des besoins humains, ne se donne-t-elle pas par là-même l'humain comme finalité ? Mais, ceci étant acquis, il est deux façons d'apprécier la performance économique :

- pour les uns – aujourd'hui encore largement dominants – c'est essentiellement à travers l'efficacité de l'instrument productif que l'on évaluera l'accomplissement de l'objectif ; cette rationalité économique est avant tout instrumentale...

- pour les autres, c'est seulement au niveau de la finalité humaine que l'on peut poser les critères permettant d'assurer – au niveau des choix – et d'apprécier – au niveau des résultats – la performance de l'appareil économique...

Je voudrais montrer que le temps de la rationalité instrumentale est révolu et que, si elle fut longtemps légitime, les conditions qui la justifiaient ont aujourd'hui disparu.

Une rationalité instrumentale fut longtemps suffisante et légitime. Tant que la logique de l'instrument s'accordait avec celle des finalités, il était beaucoup plus simple de mesurer des quantités de produits matériels – des quintaux de blé par exemple – que d'évaluer le niveau de satisfaction des consommateurs. Au moment où l'économie moderne posait ses premières fondations (aux XVIII^e et XIX^e. ainsi que pendant une bonne partie du XX^e), il s'agissait là d'une simplification tout à fait légitime.

- Les niveaux de vie se situaient sensiblement en-deçà du niveau de satura-

tion des besoins fondamentaux : Quesnay, Smith, Ricardo, Marx, nous présentent comme correspondant à la réalité, des niveaux de salaires évoluant autour du minimum vital... Dans les conditions de leur époque, comme aujourd'hui dans le cas des populations les plus démunies, le « plus » était aussi le « mieux », le quantitatif et le qualitatif marchaient du même pas. Produire des quintaux de blé, c'était aussi produire des satisfactions humaines. Une logique des moyens était cohérente avec celle des finalités. Les critères de choix permettant d'assurer la performance de l'appareil productif, constituaient le meilleur moyen d'assurer la satisfaction des impératifs humains de l'économie.

– Jusqu'au début du XX^e siècle, le facteur limitant de la croissance était le capital. La ressource humaine, loin d'apparaître comme un facteur rare, était censée croître trop rapidement (loi de Malthus) et la nature inépuisable, indestructible, non produite par les hommes et n'ayant pas à être reproduite par eux était un « bien libre » n'appartenant pas au champ du calcul économique (J-B. Say).

Le capital constituait le seul facteur rare, produit par les hommes et dont le rythme d'accumulation commandait la croissance des économies. C'est pourquoi, au temps de Ricardo, l'épargne – source de l'investissement – était vertu et la consommation péché. Il en sera ainsi jusqu'au moment où les circonstances ayant changé, Keynes soutiendra la position rigoureusement inverse.

Or, c'est toujours autour de la performance du facteur rare que se construit la rationalité d'un système. Il y a là, encore aujourd'hui, une des règles de base de notre recherche opérationnelle. Celle-ci est née de la guerre. Or, c'était toujours le navire du plus lent qui commandait la vitesse d'un convoi menacé par les sous-marins ennemis et c'est en agissant sur lui que l'on accélérât le mouvement de l'ensemble. Dans la phase d'accumulation capitaliste donc, le produit national ne pouvait croître qu'au rythme du développement des investissements de base : voir par exemple le rôle du chemin de fer au XIX^e siècle. En un mot, la croissance des nations passait par là. Il était parfaitement normal d'apprécier la performance en rapportant le supplément de produit obtenu à la quantité supplémentaire du facteur qui avait permis de l'obtenir. Donc, en toute rationalité, c'est autour de la performance du capital que se construisaient les critères d'appréciation et les choix d'orientation des économies.

Ces conditions ont aujourd'hui disparu. Du côté des besoins, le niveau du minimum vital est largement dépassé pour la majeure partie des populations (pas pour toutes, il ne faut pas l'oublier) des pays développés. De ce niveau, ces économies sont passées – à partir des années trente – à celui de la satisfaction de besoins de consommation durable (automobile, équipement domes-

tique...), puis aujourd'hui au développement des services, correspondant à l'émergence de l'immatériel. Mieux, la production mondiale, considérée globalement et en moyenne, est suffisante pour permettre la couverture de tous les besoins fondamentaux à l'échelle de la planète. Enfin, la situation de nombreux marchés (pétrole, automobile, aviation, chimie, agroalimentaire etc.), parmi les plus importants, n'est pas la sous-production, mais la surproduction. Dans cette situation, le « plus » cesse d'être le « mieux ». Si hier plus de blé faisait plus de bien-être, pourrait-on dire aujourd'hui la même chose de plus d'automobiles ?

En ce qui concerne la nature, lorsque l'on passe, comme nous l'avons vu, du « bien libre » impérissable et indestructible des premiers classiques, à l'environnement puis à la biosphère, la croissance matérielle se révèle n'avoir pas seulement des effets positifs. Elle devient aussi le phénomène qui peut menacer à terme le milieu porteur de toute vie... et de toute activité économique.

Alors apparaissent de nouvelles interrogations : produire plus ? peut-être, mais pourquoi ? pour qui ? et pour quoi faire ?

La question finalités et des valeurs, devient alors incontournable. Quand les besoins sont globalement couverts et que subsistent ou s'accroissent d'importantes poches de pauvreté, le problème économique se déplace de la production à la répartition. Faut-il faire disparaître les inégalités ? Vaut-il mieux une société égalitaire et statique ou une société inégalitaire et dynamique ? Inégalitaire, mais en fonction de quels critères et jusqu'à quel point ? etc. L'économie n'a pas de réponse à cela. Ce que l'on appelle « l'optimum de Pareto » n'est qu'un optimum de production défini par rapport à un système de répartition donné. Mais il n'y a pas d'optimum économique de Pareto en matière de répartition. Lui-même dit très clairement qu'il est incapable de démontrer d'une façon purement objective et rationnelle laquelle de deux sociétés, l'une riche et très inégalitaire et l'autre moins riche et plus égalitaire, est préférable à l'autre. Le choix dit-il est affaire de sentiment. Ce qui veut dire que c'est dans le champ des valeurs qu'il faut chercher des réponses : la théorie de la justice de Rawls⁸, par exemple, repose sur une certaine conception de la personne impliquant le respect des libertés et droits fondamentaux de celle-ci.

Le développement durable, de son côté, pose la question de *la solidarité inter-générationnelle* : au nom de quoi les hommes concrets d'aujourd'hui devraient-ils réduire leurs satisfactions au profit des hommes de demain qui n'existent pas encore ? Une fois de plus, la réponse ne peut se trouver dans le champ de l'économie : la pseudo-optimisation dans le temps, par égalisation intergénérationnelle des sacrifices marginaux subis par la génération présente qui réduit ses consommations et des avantages marginaux pour les généra-

tions futures qui bénéficient de ces sacrifices, n'a de portée que purement formelle. Chaque génération, en effet, en sait à peu près autant sur ce que seront les sources de satisfaction des générations futures que les contemporains de Louis XIV en pouvaient savoir de ce que seraient les nôtres...

On se trouve renvoyé dans le champ des valeurs. L'impératif catégorique de Kant ne marche plus : la symétrie qui fondait les obligations réciproques a disparu. Si le droit et le devoir de chacun sur – et envers – l'autre, trouvent leur fondement dans le droit et le devoir de l'autre envers lui-même, cela ne peut s'appliquer à la relation intergénérationnelle : les générations futures n'existant pas (à part les descendants immédiats) n'ont, par définition, envers la génération présente aucun de ces devoirs qui permettraient de fonder – objectivement et rationnellement – une quelconque réciprocité. Hans Jonas, dans son ouvrage « Le principe responsabilité »⁹ s'interroge donc sur ce que pourraient être les nouvelles bases objectives et universelles d'une telle obligation. Il croit les trouver dans le fait que le devoir de maintenir la vie serait inhérent à l'existence même de la vie.

Notre intention ici n'est pas d'entrer dans ce débat, mais de constater qu'il se situe, au-delà de l'économique, dans le champ de la philosophie et des valeurs.

Cette question des valeurs est délicate. D'une part l'économie ne peut plus les contourner : il n'y a pas de neutralité possible ; la régulation marchande n'est pas neutre ; en faire l'unique régulateur social c'est la promouvoir comme valeur suprême par dessus toutes les autres, donc en faire une valeur socio-culturelle ; c'est sortir du domaine du réfutable et renoncer par là même à toute possibilité de démonstration rationnelle de sa supériorité.

D'autre part, aucune science, et l'économie encore moins que les autres, ne peut prétendre démontrer des valeurs ; pas plus que ces dernières ne sauraient étayer quelque conclusion scientifique que ce soit.

L'honnêteté scientifique dans ces conditions, n'est pas de tenir un discours prétendument neutre, objectif, incolore, inodore et sans saveur ; c'est de distinguer la part du discours qui, relevant de la réfutation, appartient au champ scientifique et celle qui reposant sur le système de valeurs de chacun ne saurait engager que celui qui s'y réfère. La probité scientifique consiste à dire d'où l'on parle et non à prétendre étayer ses positions sur des valeurs socio-culturelles, ou ces dernières sur des théories... qui n'ont rien à démontrer les unes sur les autres. Il y a plus de rigueur dans la passion avouée que dans la pseudo neutralité usurpée.

Cette question débouche sur le primat de l'humain. Les valeurs engagent la personne dans sa totalité. Elles concernent une vision du monde, de la personne, de sa place dans ce monde et des finalités de la vie. Aucune science ne peut les démontrer ni les réfuter, car toute science interroge l'univers d'un point de vue spécifique, donc partiel, alors qu'une conception du monde implique une vision globale. De cela nous tirerons deux conclusions concrètes :

1°/ En ce qui concerne la politique économique, les valeurs s'expriment notamment à travers le respect des normes sociales et environnementales respectivement définies par le BIT et les grandes conventions internationales (Rio, Kyoto...) relatives à la protection de l'environnement et de la biosphère, ainsi que dans les droits fondamentaux de la personne tels que les formule la charte des Nations Unies. L'article 103 de cette dernière nous dit que ses dispositions prévalent sur tout autre accord international. La conséquence logique devrait donc être la subordination de la régulation marchande au respect de ces normes et conventions.

2°/ Il est donc anormal que l'organisation marchande internationale – l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) – soit la seule dotée du pouvoir judiciaire lui permettant de faire appliquer sa loi et donc de la faire prévaloir sur toute autre considération. Nous dirait-on que l'OMC n'en abuse pas, que cela ne changerait rien. Le respect des normes n'a pas à dépendre du bon vouloir des acteurs mais d'un impératif juridique. Les institutions internationales manquent d'un « chef d'orchestre » qui soit en mesure d'assurer l'application de normes, par-dessus les institutions spécialisées à vocation partielle. C'est dans cet esprit que Jacques Delors propose, depuis plusieurs années, la création d'un Conseil de Sécurité économique et social, dont l'autorité s'imposerait à tous.

II - Il en découle un changement radical des critères de cohérence de la politique de mondialisation.

Le regard que l'on porte sur l'économie diffère radicalement selon que l'on observe celle-ci à travers la logique des choses ou à travers celle des personnes. Soient deux unités semblable d'un même bien économique (deux quintaux de blé de même qualité, en compétition sur le marché). Il y a deux façons de les regarder :

– On peut voir la chose elle-même : c'est ce que j'appelle la « logique des choses mortes » ; de ce point de vue, rien n'autorise à favoriser l'un par rapport à l'autre ; donc « que le meilleur gagne » ; le meilleur, c'est le plus compétitif, celui qui sera offert au plus bas prix ; on se trouve donc dans une logique de compétition ; cette attitude découle d'une rationalité purement

instrumentale ; c'est aussi celle qui conditionne la politique de mondialisation telle que la conçoivent les grandes institutions internationales comme la Banque mondiale, le FMI ou l'OMC.

– On peut aussi voir les hommes et les femmes qui ont produit cette marchandise, les conditions dans lesquelles ils l'ont fait et les enjeux que l'échange comporte pour eux. D'un côté les travailleurs d'une agriculture industrialisée de pays riches, produisant en grandes quantités et à bas prix et pour lesquels l'enjeu se limite à un peu plus ou un peu moins de recettes internationales ; de l'autre le produit d'une agriculture vivrière, cultivée à main d'homme, dans des conditions ingrates, avec de faibles rendements à des prix de revient non compétitifs, mais dont l'enjeu est la survie même des populations. Le critère humain place au premier rang l'impératif de satisfaction prioritaire des besoins fondamentaux de la population. Ceux-ci découlent de la notion de « coûts de l'homme » tels que les définissait François Perroux ou des indicateurs de développement humain du PNUD, ainsi que des impératifs de bien-être et d'épanouissement de la personne. À une logique de concurrence se substitue une logique de solidarité. La justice ne s'exprime plus alors par l'identité de traitement, mais par la différenciation, à l'avantage du plus défavorisé, tel que cela résulte notamment de la Théorie de la Justice de John Rawls, un auteur proche de la pensée libérale.

Pour les raisons que nous avons dites, c'est cette logique qui nous paraît devoir s'imposer aujourd'hui. Le progrès ne saurait se mesurer qu'en termes d'avancement vers la réalisation de finalités que l'on poursuit. Aussi longtemps que la performance quantitative de l'instrument permettait d'obtenir ce résultat, il était raisonnable de s'en remettre à elle. Mais dès qu'il n'en est plus ainsi, les critères de choix économiques et la mesure des performances ne sauraient se situer que dans le champ des finalités humaines.

Le regard des choses a sa rigueur et sa rationalité dont la cohérence interne ne saurait être contestée. Il induit, comme nous l'avons vu, une logique de compétition dont les implications se retrouvent dans les principes fondamentaux autour desquels s'élabore la mondialisation néo-libérale. Ils étaient hier au cœur de la tentative avortée d'Accord Multilatéral sur l'Investissement (AMI) ; ils réapparaissent aujourd'hui dans les efforts que déploient le FMI ou l'OMC pour imposer au monde l'ordre néo-libéral. On les reconnaîtra, les voici.

– *Division internationale du travail en fonction de la dotation naturelle en facteurs de chaque pays.* La compétition et la recherche du meilleur coût impliquent l'utilisation la plus efficace possible, par chaque nation, des ressources dont la nature l'a dotée. Que le Portugal, dit au XIX^e siècle Ricardo, favorisé par le climat et la main-d'œuvre, produise essentiellement du vin, cependant

que l'Angleterre, moins ensoleillée mais plus riche en capital, se spécialise dans la fabrication du drap... Chacun, en y consacrant tous ses moyens, produira ainsi, à lui seul, davantage du bien pour lequel il est favorisé que ne le feraient les deux réunis divisant leurs forces entre les deux productions. Et chacun obtiendra, par l'échange, plus du bien qu'il ne fabrique pas et à meilleur prix. Les ressources du globe seront utilisées avec le maximum d'efficacité. Tout le monde y gagnera donc et le produit mondial sera plus élevé. C'est la conviction qu'affirment encore aujourd'hui les grandes organisations internationales.

– *Clause de la nation la plus favorisée.* Si la compétition est la règle, il ne faut pas en fausser le résultat. Tout avantage consenti à une nation par rapport aux autres constituerait une distorsion de concurrence venant fausser le jeu des dotations naturelles. La règle qui en découle automatiquement sera donc de n'accorder à aucune nation quelque avantage qui ne s'étende automatiquement à l'ensemble des autres nations.

– *Clause du traitement national.* Ce qui précède s'applique évidemment à chaque nation dans ses rapports avec ses propres entreprises. Elle ne doit pas favoriser celles-ci par rapport aux entreprises étrangères ; d'où l'interdiction de toute subvention, aide ou intervention publique susceptible de fausser la compétition sous peine de fausser le jeu. La règle sera donc la privatisation et la soumission aux lois de la régulation marchande de toute activité susceptible d'être assurée par le marché.

– *Libre circulation des capitaux dans le monde et libre fluctuation des cours de change.* C'est la libre circulation qui, nous dit-on, permettra aux capitaux d'exploiter partout les avantages comparatifs, en se portant là où ils sont nécessaires. De son côté la libre fluctuation du cours des devises, en fonction de l'offre et de la demande, assortie de la libre spéculation devait avoir, selon Monsieur Friedman, comme nous l'avons dit, un effet stabilisateur.

Tout cela paraît cohérent dans l'optique de politiques de mondialisation relevant d'une rationalité dont nous nous sommes efforcé de démontrer qu'elle était aujourd'hui dépassée.

Le regard des finalités humaines aboutit, non moins rationnellement, à des conclusions radicalement opposées.

De la compétition nous passons, comme nous l'avons dit, à la solidarité.

– Aux avantages comparatifs – soi-disant naturels – s'oppose alors le droit des peuples à construire leurs avantages comparatifs. Car ces derniers n'ont rien de naturel et se construisent. Il en a toujours été ainsi, mais aujourd'hui plus que jamais, un seul facteur – le capital technique – écrase tous les autres. L'agriculture, par exemple, n'était-elle pas l'activité de main-d'œuvre par excellence, fortement conditionnée par les facteurs naturels de sol et de climat ?

Or que constatons-nous, sinon l'écrasante supériorité de l'agriculture industrialisée – avec des rendements par tête jusqu'à 500 fois supérieurs (50 fois en moyenne) à ceux des modes de production traditionnels à base de main-d'œuvre ? Il ne s'agit donc plus de se soumettre à des conditions soi-disant naturelles, mais de mettre les populations les plus défavorisées en mesure de se doter du seul facteur – le capital – qui leur permettra de construire leurs « avantages comparatifs ». Or, ce n'est pas par l'ouverture qu'il pourront y parvenir, mais en se protégeant comme l'ont fait dans le passé les nations aujourd'hui développées... ou, plus récemment, les nations dites émergentes, comme la Corée du Sud, la Chine ou l'Inde... Nous retrouvons ici les grands principes du « protectionnisme éducateur » de Friedrich List.

– À la clause de la nation la plus favorisée s'oppose le droit des peuples à se constituer en communautés économiques d'intérêts complémentaires et protégés en leur pourtour. Au nom de quelle rationalité humaine interdirait-on aux plus défavorisés de mettre en commun leurs similitudes et leurs complémentarités ? de se rassembler librement pour construire ensemble – en se protégeant – les bases de leur développement humain, comme l'ont fait, en leurs débuts, tous les pays aujourd'hui développés ? L'histoire de l'unité allemande ou italienne n'est pas si ancienne.

Tel était également l'esprit de l'Europe du Traité de Rome qui, en 1957, mettait en œuvre la construction, non point d'un simple traité de libre-échange, mais d'une communauté appelée à réduire progressivement ses barrières et ses disparités intérieures, tout en se différenciant de l'extérieur par une clause de préférence communautaire. Protection ne signifie pas isolement : on peut faire ici une analogie tout à fait légitime avec la membrane de la cellule vivante qui constitue la démarcation lui permettant d'affirmer son identité en même temps qu'elle filtre et organise activement ses échanges avec l'extérieur. Au nom de quelle rationalité *humaine* veut-on aujourd'hui imposer à l'Europe de se dissoudre dans une vaste zone de libre-échange international où elle perdrait sa personnalité c'est-à-dire sa raison d'être ? L'Europe est porteuse d'une histoire, d'une tradition et d'une conception de l'homme qui lui sont propres. Au nom de quoi lui interdirait-on de les affirmer ? Au nom de quelles valeurs humaines interdirait-on à tout groupe de nations sous-développées, de mettre en commun leurs efforts pour amorcer leur développement ?

De quelle égalité de traitement enfin, nous parle-t-on, lorsque, pour la première fois dans l'histoire humaine, une nation et une seule est en mesure d'imposer unilatéralement sa loi à toutes les autres, dans tous les domaines (politique, militaire, économique, culturel...). Interdire d'organiser toute préférence de zone, est-ce favoriser l'égalité des conditions ou se soumettre à l'impérialisme du dominant ?

– À la préférence nationale s'oppose le droit des peuples à satisfaire par eux-mêmes leurs besoins fondamentaux. Quand la libre concurrence aboutit à la ruine des agricultures vivrières des pays pauvres, ce que l'optique des finalités humaines suggère de considérer, ce n'est pas l'accroissement de productivité lié à l'expansion de l'agriculture moderne. C'est la dépendance alimentaire et la famine des populations privées de leur moyen d'existence et ne possédant pas les moyens de se reconvertir vers d'autres activités. Ce qui s'impose alors c'est le droit à la souveraineté alimentaire des peuples, garanti par la protection aux frontières contre la concurrence des agricultures industrialisées et... subventionnées (au nom de l'égalité des conditions ?) notamment par l'Europe et les États-Unis.

Il en va de même en ce qui concerne les droits fondamentaux de la personne : l'éducation, la santé, la culture ne produisent pas de « l'avoir » mais de « l'être ». Au nom de quoi soumettrait-on la production de « l'être » aux impératifs et aux orientations de la seule loi marchande ? Il appartient, au contraire, à la puissance publique d'assurer – directement ou sous son contrôle – l'égalité d'accès de tous les citoyens à ces biens constitutifs de la personne, sans discrimination d'aucune sorte et notamment de revenus. Lorsque les accords de Marrakech fondant l'OMC font entrer dans le champ du privatisable toute activité publique déjà partiellement assumée par le secteur privé – ce qui est le cas, en France, de l'enseignement et de la santé... – c'est à ces principes qu'ils portent atteinte. La Charte des Nations-Unies proclame la supériorité des droits fondamentaux de la personne sur toute autre convention et notamment commerciale. Dans le même esprit, les « biens communs de l'humanité » : l'air, l'eau, le génome, le savoir, la culture (« patrimoine de l'humanité », disait Pasteur) par essence appartiennent à tous ; au nom de quel impératif humain les soumettrait-on aux régulations de l'appropriation privée et de la régulation marchande ?

L'intérêt général ne se réduit pas à une simple addition d'intérêts individuels. La rentabilité d'un équipement collectif ne s'exprime pas dans le court terme à travers le compte d'exploitation de l'unité productive qui en assume la charge, mais dans le long terme par son impact sur le produit national : ainsi le TGV Méditerranée a-t-il pu être construit bien que l'amortissement des investissements nécessaires soit appelé à s'étaler sur une quarantaine d'années parce que la collectivité publique – seul agent susceptible d'avoir un tel horizon prévisionnel – a pu assurer la garantie des emprunts correspondants..., et parce qu'elle seule pouvait prendre en compte l'impact de cette voie de communication sur l'ensemble des activités économiques de la région. Le marché lui, ne comptabilise que les impacts monétaires le concernant directe-

ment ; et l'actualisation, en dépréciant le futur, rétrécit son horizon prévisionnel. Au nom de quoi veut-on en faire le grand régulateur... de ce qu'il ne sait pas réguler ?

– À la libre circulation des capitaux dans le monde s'oppose le droit des peuples à se protéger contre les entrées et sorties brutales qui déstabilisent durablement les économies et les sociétés. Et le devoir des riches de les aider.

Un seul exemple, l'Asie du Sud-Est : entre les afflux massifs en 1996 de capitaux attirés par quelque Eldorado illusoire et les sorties non moins massives de 1997, la différence représente 11 % des produits nationaux de la région ; la crise qui s'ensuit chasse 13 millions de personnes de leur emploi, en Indonésie, les salaires réels chutent de 40 à 60 % et la Banque mondiale ajoute que, dans ce même pays, 1,5 millions d'enfants auraient quitté l'école, cependant qu'en Corée du Sud le taux de pauvreté passait de 8,6 % à 14,8 %... Où est la spéculation stabilisatrice de Monsieur Friedman ? Qu'il nous soit permis de penser que la prise en compte des finalités humaines du développement justifierait le rétablissement du contrôle des États sur les entrées et sorties de devises dont ils font l'objet. On nous objecte la probabilité d'une fuite des capitaux : Mais il se trouve que lorsqu'en 1996, dans le Chili d'après Pinochet ou en Malaisie après 1998, furent proclamées de sérieuses mesures de contrôle des mouvements de capitaux, c'est le contraire qui se produisit : les investissements, nous dit Stiglitz, plutôt rassurés par le surcroît de sécurité que leur assurait la stabilisation des flux financiers affluèrent au lieu de fuir comme on l'avait prédit.

Que penser d'une ouverture incontrôlée des marchés qui permet aux grandes entreprises américaines, allemandes, françaises, de fournir librement à des gouvernements dictatoriaux, tous les éléments nécessaires à la fabrication d'une bombe atomique ? Ce sont, nous disent plusieurs experts, quarante-quatre nations qui possèderaient, ou seraient sur le point de posséder l'arme de destruction massive. Il est vrai que l'on se prépare, pour conjurer la menace, à déclencher de nouvelles guerres dont les mêmes entreprises ne manqueront pas de tirer le plus grand profit. En termes de rationalité instrumentale, la rentabilité de ces comportements ne se discute pas.

Au droit des peuples riches de faire fructifier sans contrôle leurs capitaux dans le monde, le regard de la finalité humaine conduit à substituer le devoir de les aider, par l'annulation de la dette internationale qui les saigne à blanc, par la suppression des PAS qui les étouffent et par l'aide publique internationale qui seule peut leur donner les moyens de réaliser leurs investissements de base à rendement différé sans lesquels il n'est aucun démarrage possible du développement. À la froide logique des choses mortes, nous avons la faiblesse de préférer cette économie-là, fondée sur la solidarité des peuples.

III - Pour conclure, nous examinerons les deux objections qui nous sont généralement opposées sur les deux terrains de l'efficacité et de la faisabilité. La *question de l'efficacité* appelle deux remarques.

– Tout d'abord on nous demande d'apprécier la performance, non point dans les termes de la rationalité finalisée que nous préconisons, mais par rapport à la rationalité instrumentale dont nous pensons avoir démontré qu'elle était obsolète ; est-ce bien... rationnel ? Mais soit, nous relèverons le défi...

– Ensuite, il nous faut affirmer très clairement que l'apologie de la rationalité des finalités humaines n'a pas pour corollaire la louange de l'irrationalité de l'appareil productif. Nous sommes-nous fait à un moment quelconque, l'apôtre de l'irrationnel ? Il ne s'agit pas d'irrationalité, mais de subordination d'une forme de rationalité à une autre..., « d'optimisation sous contrainte » en un mot, c'est-à-dire de l'essence même de l'économie. Celle-ci, en effet n'existe qu'en raison de la limitation des possibles. Alors, à mon tour, hasarderai-je une timide question : qui sont les vrai économistes ? Ceux qui proposent d'optimiser sous contrainte ou ceux qui raisonnent comme si nous nous trouvions dans un univers de Cocagne où les possibilités étant infinies, point ne serait besoin de calcul économique ?

L'efficacité dont on nous parle est bien celle du système actuel proposé comme norme et modèle. Alors, regardons autour de nous. Nous remarquons un certain nombre de désastres dont il ne saurait être question de proposer ici une évaluation exhaustive et méthodologiquement fondée, mais dont quelques chiffres significatifs permettent de mesurer l'ampleur.

– Le chômage, l'exclusion sociale, la désagrégation des valeurs et des sociétés : une étude menée en 1998, concernant la France, estimait à 1100 milliards de Francs – soit 168 milliards d'euros – (trois fois le montant des dépenses pour l'emploi), les coûts directs et indirects, ainsi que les manques à gagner liés au seul sous-emploi¹⁰...

– Les grands fiascos que l'on dénonce à juste titre lorsqu'il s'agit du secteur public (le Crédit Lyonnais : un solde négatif de 8,5 milliards de francs – 1,3 milliard d'euros – fin 1992, selon les experts), mais qu'on passe pudiquement sous silence lorsqu'il s'agit du secteur privé : Motorola en 1999 : 6 milliards de dollars envolés dans l'espace, le Tunnel sous la Manche avec un dépassement de coût de 7,5 milliards de dollars – LTCM (1998) : 5 milliards de dollars évanouis en vaines spéculations, etc.

– Les grandes fusions suivies de non moins grandes catastrophes, au terme desquelles la valeur boursière de l'ensemble constitué est inférieur à la valeur antérieure de chacune de ses composantes prises séparément. (Daimler-Chrysler (1998), France-Télécom-Orange...) : *Le Monde* du 20 août 2001 analyse

12 grandes fusions qui se sont soldées par une perte en capital d'environ 800 millions de dollars...

– Les effondrements de cours dissipant en fumée le patrimoine boursier des entreprises : selon *Business Week*, 4600 milliards de dollars en 2000 soit l'équivalent de la moitié du PIB des États-Unis ; comparaison injustifiée dira-t-on car ce ne sont que des valeurs virtuelles qui disparaissent ; il faut donc en conclure que les soi-disant créations de richesses n'étaient elles-mêmes que vent et virtualités ; en revanche, les conséquences humaines de ces dissipations n'ont rien de virtuel : les salariés perdent à la fois leur emploi leur épargne retraite, cependant que les dirigeants, après avoir dissimulé les mauvais résultats de leurs entreprises, négocient en temps utile leurs stocks-options au plus haut et peuvent – comme chez Enron – se retirer en empochant quelques centaines de millions de dollars.

– La destruction de l'environnement dont les coûts sont estimés représenter 6 % du Produit national allemand et de 4 à 9 % du produit régional méditerranéen (Banque mondiale) ; Greenpeace estimait à fin 2000, le coût du seul naufrage de « l'Erikà » à 1 milliard d'euros et beaucoup pensent que le « Prestige » dépassera largement cette « performance ».

– Le terrorisme dont la graine - le fanatisme religieux le plus obtus et le plus rétrograde - n'a pu éclore que sur le terreau de misère, d'inégalité et d'humiliation que lui offre la mondialisation néo-libérale, grâce à l'engrais de l'argent sale que lui procurent les techniques de blanchiment favorisées par les paradis fiscaux dont cette économie s'accommode fort bien ? Peut-être bientôt, le coût d'une guerre qui risque de déclencher ce conflit des civilisations dont parlait Huntington...

La caractéristique de ces coûts c'est que les bénéfiques qui sont à l'origine de la plupart d'entre eux (économies en salaires liées aux licenciements, économies en dépenses de dépollution liées aux rejets sur le milieu, fraudes etc.) sont immédiats et « internalisés » par les acteurs qui les déclenchent, alors que les dégâts s'étalent sur le long terme et se diffusent sur l'ensemble de la société. Le « licencié » a intérêt à licencier, le pollueur à polluer, car il engrange seul les bénéfices de ses actions alors qu'il en partage le coût avec tous les autres. Mais en dernier ressort, cela se répercute bien sur l'ensemble de la collectivité et finit par se traduire en prélèvements sur le produit national... c'est-à-dire, directement ou indirectement sur l'appareil productif lui-même. Au niveau de la collectivité, nationale ou internationale, tous agissant ainsi, courent ensemble à leur propre perte. Jurerait-on encore, au vu de ces « performances », que l'efficacité penche du côté de la rationalité instrumentale ?

La question de la faisabilité soulève quelques questions délicates : mettre

l'homme au cœur de la décision économique et l'économie à sa place de servante... , cela est vite dit, mais que voulez-vous mettre à la place, comment le ferez-vous et sur quelles force vous appuierez-vous¹¹ ? On s'en tiendra à ce dernier point.

Le problème consiste aujourd'hui, si notre analyse est exacte, à juguler la puissance de la sphère financière imprudemment libérée dans les années 1980. Pour cela il revient au politique d'affirmer sa suprématie sur l'économique, car le politique, lieu d'arbitrage des projets sociaux, relève des finalités cependant que l'économique et la finance ne relèvent que de la logique instrumentale.

De quels moyens dispose-t-on pour obtenir ce résultat ?

La loi nationale bien sûr, moins impuissante qu'on ne veut bien le dire et moins exposée à la fuite des capitaux qu'on ne le prétend, comme on l'a vu dans le cas du Chili et de la Malaisie ; sinon pourquoi ces capitaux ne se seraient-ils pas déjà tous réfugiés dans les paradis fiscaux où ils bénéficient de faveurs exceptionnelles ?

La concertation des États nationaux, indispensable s'ils veulent maîtriser des pouvoirs qui se situent au niveau international. Si cette concertation ne dépend pas de la volonté d'un seul, considéré isolément, il appartient à chacun d'essayer de convaincre les autres et d'amorcer les coopérations partielles qui marqueraient d'incontestables progrès dans la direction désirée. De ce point de vue, l'Europe serait un excellent relais entre le niveau mondial et celui des nations.

La mobilisation pacifique des peuples enfin, nouvelle force mondiale avec laquelle il faudra désormais compter. Le tournant – car c'est un tournant de l'histoire – s'est amorcé en 1998 avec les premières mobilisations internationales qui ont fait échouer le projet d'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) discrètement concocté sous la houlette de l'OCDE, à l'ombre du Château de La Muette ; il s'est confirmé en novembre 1999, date de la grande mobilisation qui a fait reculer l'OMC à Seattle, et surtout en janvier 2001, à l'occasion du premier Forum social mondial de Porto Alegre qui n'a cessé de s'amplifier au fil des années suivantes ; il s'est concrétisé avec éclat dans la mobilisation – à jour nommé : le 15 février 2003 – de plusieurs millions de personnes dans le monde proclamant leur hostilité à une guerre aux objectifs douteux, cependant que les gouvernements les plus engagés dans la voie du conflit se trouvaient désavoués par la participation massive de leurs propres populations à ce mouvement. Demain des opérations de boycott à l'échelle mondiale pourront être menées contre les transnationales qui auront porté le plus cyniquement atteinte aux droits de la personne. C'est un événement considérable : face au pouvoir mondialisé de l'argent et des affaires, pour la

première fois dans l'histoire les peuples se concertent et coordonnent leurs actions à l'échelle du monde. Il faudra désormais compter avec ce nouveau pouvoir politique, mais aussi économique. L'ordinateur, instrument de la mise en réseau des puissances économiques et financières est aussi celui de l'organisation et de la concertation permanente des peuples ; celui aussi hélas, des organisations terroristes.

Cette situation appelle une vigilance particulière à la fois envers les irresponsables qui profitent des grands rassemblements pour exercer leur violence et aussi envers les gouvernements hostiles trop tentés de déclencher les excès qui discréditeraient ces manifestations qui les dérangent. On l'a vu en juillet 2001 à Gênes où les forces policières berlusconiennes ont exercé leurs talents... hélas pour elles, sous les regards « intempetifs » de la presse.

Les mouvements citoyens devront se garder d'opposer cette forme de démocratie directe à la démocratie représentative... qui reste jusqu'à nouvel ordre « le plus mauvais de tous les systèmes... à l'exception de tous les autres » évidemment ; une telle opposition serait catastrophique pour la démocratie tout court.

Il faut que les pouvoirs politiques de leur côté entendent cette voix des peuples sous peine de pousser au désespoir et à la violence, des hommes et des femmes qui la réprouvent profondément ; pour n'être pas « à col blanc », le lobbying des peuples, qui s'exerce dans la rue, n'est pas moins légitime que celui des intérêts économiques abrité dans les couloirs discrets des grandes institutions.

On conteste parfois la légitimité démocratique des organisations qui animent ces mouvements. Mais leur légitimité ne s'exprime-t-elle pas dans la réponse des foules qui plébiscitent régulièrement leurs initiatives ? Quand, en outre, les responsables politiques n'assument pas leurs responsabilités, quand ils se révèlent consentants et parfois complices, quand pour prendre un exemple simple, des gouvernements asiatiques ferment les yeux sur les conditions de travail lamentables des femmes et des enfants dans des entreprises de type esclavagiste et que l'action de mouvements citoyens comme Amnesty international, parvient à arracher à ces entreprises, la signature de conventions transformant cette situation, de quel côté se trouve la légitimité ?

Quand la rationalité se déplace du champ de l'instrument à celui des finalités, c'est l'humain qui devient « réalisme », sans renoncer évidemment à une once de cet idéalisme auquel certains voudraient tant réduire sa portée.

Notes

- 1 Karl R. Popper : *La logique de la découverte scientifique*-1959 ; trad. française, Payot, Paris, 1973.
- 2 PNUD : *Rapport mondial sur le développement humain* 2001.- De Boeck Université, Bruxelles.
- 3 Manuel Castells : *L'ère de l'information - tome I : La société en réseaux*, Fayard, Paris, 1998.
- 4 « *Consensus de Washington* », telle est l'expression par laquelle – en 1989 – l'économiste John Williamson (devenu plus tard économiste en chef de la Banque mondiale), désigne la politique définie par le G7. Il résume cette politique en dix points qui constituent, encore de nos jours, le noyau dur du néolibéralisme : 1/ *Budget* : austérité et limitation des dépenses publiques pour éviter les déséquilibres et l'inflation ; 2/ *Fiscalité* : favorable aux riches censés investir et défavorable aux pauvres qui dépensent : allègement des taux applicables aux revenus les plus élevés, réduction du nombre de contribuables exemptés à la base et généralisation de la TVA ; 3/ *Politique monétaire* : taux d'intérêts réels positifs pour favoriser l'épargne et attirer les capitaux ; 4/ *Changes* : taux de change faibles afin de favoriser la compétitivité sur les marchés extérieurs et donc l'exportation ; 5/ *Liberté des échanges* : abaissement des barrières douanières, libre circulation des mouvements de capitaux dans le monde ; 6/ *Investissements* : attirer les capitaux étrangers en leur garantissant les mêmes avantages qu'aux investissements nationaux ; 7/ *Privatisation* : vente des actifs de l'État et développement des entreprises privées ; 8/ *Concurrence* : suppression des subventions notamment agricoles et détermination du juste prix par le marché ; 9/ *Déréglementation* : élimination de toute réglementation contrariant l'initiative économique et la libre-concurrence ; 10/ *Renforcement des droits de propriété* pour encourager la création privée de richesses.
- 5 Dominique Plihon : *Le nouveau capitalisme* - Coll. Dominos, Flammarion, Paris, 2001.
- 6 « Comparaison n'est pas raison » dit la sagesse populaire : nous savons bien que nous faisons ici le rapprochement entre un stock et un flux ; mais le second – familier à l'ensemble des citoyens – n'est là que pour donner une idée de l'importance du premier.
- 7 Ce montant atteignait jusqu'à 1800 à 2000 milliards de dollars avant l'apparition de l'euro dont un des effets bénéfiques fut de supprimer toute spéculation entre monnaies de la zone concernée, tout en créant une monnaie plus stable, elle-même moins vulnérable à la spéculation.
- 8 John Rawls : *La Théorie de la Justice* - 1971 ; trad. française Seuil, Paris, 1987.
- 9 Hans Jonas : *Le principe responsabilité* -1979 ; trad. française Cerf, Paris, 1990.
- 10 Étude menée pour le compte de l'Association « Un travail pour tous » par un groupe de 70 économistes, ingénieurs, responsables syndicaux ou d'associations, travailleurs sociaux et membres de la haute fonction publique.
- 11 Sur ce point, je me permettrai de renvoyer le lecteur à quelques-uns de mes ouvrages : *L'économique et le vivant* (Payot 1979 - 2^e ed. Economica 1996) ; *L'Illusion néo-libérale* (Fayard 2000 ; 2^e ed. Flammarion « Champs » 2001) ; *Éloge du mondialisme par un « anti » présumé* (Fayard 2001).

AMINE AIT-CHAALAL

I. William Zartman

Discours de présentation du professeur I. William Zartman



Le P^r William Zartman en compagnie du P^r Amine Aït-Chalaal

Présenter le professeur Zartman est une tâche à la fois difficile et aisée. Difficile car comment essayer de synthétiser en quelques minutes ne serait-ce que les principaux aspects du parcours si dense et si riche du professeur Zartman ? Cependant la tâche est aisée car puiser certains éléments dans ce parcours permet déjà de donner une image de cette densité et de cette richesse.

Par ses recherches, le professeur Zartman a multiplié tout au long de son parcours les champs d'investigation scientifique. On trouve ainsi, sur une période de plus de 40 ans, des publications en plusieurs langues qui font maintenant autorité sur des questions très diverses : Afrique, Moyen-Orient, Maghreb, fonctionnement de l'État, résolution des conflits. Bien entendu, le professeur

Zartman est mondialement connu et reconnu pour ses contributions si créatives et originales sur la négociation internationale. Ainsi, comment parler aujourd'hui sérieusement du domaine de la négociation sans se référer aux œuvres multiples et variées, sur le sujet, de William Zartman ? Osons dire que cela n'est tout simplement pas possible. Il est ainsi un des piliers du programme « Processes of International Negotiation ». Ce réseau de praticiens et d'académiques du monde entier est un des principaux lieux de réflexion sur la négociation internationale. Ses deux dernières réunions ont eu lieu à Pékin et à Helsinki. La suivante se déroulera en juin 2001 à Louvain-la-Neuve.

Ce savoir encyclopédique sur la négociation, nous avons d'ailleurs déjà pu en bénéficier à Louvain-la-Neuve, puisque William Zartman est venu l'enseigner l'an passé durant l'année académique 1999-2000 dans le cadre du DES en science politique et relations internationales de notre Faculté. Tous ceux et toutes celles qui ont eu l'occasion de participer à ce séminaire s'en souviennent comme d'une expérience intellectuelle marquante. Et cela tant par la qualité exceptionnelle de l'enseignement et de la démarche que par la disponibilité et la chaleur humaine de William Zartman.

Cela nous amène à aborder deux éléments, parmi tant d'autres, qui méritent d'être soulignés : à savoir la vocation profondément internationale de l'action du professeur Zartman et son humanisme.

La vocation internationale de William Zartman l'a mené et le mène encore aux quatre coins du monde : il nous est arrivé dimanche avec son épouse Danielle – à qui nous rendons également hommage – de Tokyo via Paris avant d'aller demain à Washington. Il est un scientifique et un universitaire international, enseignant tout autant aux États-Unis, en Europe, au Japon que dans le Sud, par exemple en Amérique latine, à Kinshasa, au Caire, à Damas, au Maroc, au Ghana, en Algérie, au Cameroun et en Somalie. Quelle enthousiasmante illustration d'un enseignant qui porte et diffuse son savoir à travers les continents, au bénéfice de tous. C'est dans le même esprit que l'on peut inscrire l'action déterminée de William Zartman au profit de structures de recherche du Sud, à Tanger et à Tunis notamment. On soulignera aussi son action, souvent fondatrice, dans le cadre de structures telles que, par exemple, la « Middle East Studies Association » (MESA), l'« American Institute for Maghreb Studies » (AIMS) et la « Tangier American Legation Museum Society » (TALMS).

Dans ce monde en voie de globalisation (dont nous avons abondamment parlé durant notre passionnant colloque), le professeur Zartman était un universitaire global avant l'heure. Quel exemple stimulant pour nous qui, à l'UCL, souhaitons réaffirmer notre vocation à être une Université européenne ouverte

sur le monde. Si vous me permettez cette référence à notre univers de la bande dessinée, le professeur Zartman aurait facilement pu figurer dans les aventures de Tintin. Et plutôt d'ailleurs dans le rôle de Tintin que dans celui du professeur Tournesol.

Cela nous amène à l'humanisme de William Zartman. Il est à l'écoute de l'autre, disponible pour lui apporter les éclairages de son expertise ainsi que les ressources de son expérience et de ses réseaux les plus divers. Son accueil au sein de son Institution, la School of Advanced International Studies (SAIS) de la Johns Hopkins University, est un atout considérable pour la réussite d'une mission de recherche à Washington. Tout comme l'aide si décisive apportée par sa coordinatrice administrative, Madame Theresa Simmons, à des générations de chercheurs et d'étudiants. Tous peuvent témoigner, année après année, décennie après décennie, de la clairvoyance, de la sûreté d'analyse, du caractère ouvert et participatif des enseignements et des recherches de William Zartman.

Mentionnons également son sens de l'humour, sa rigueur intellectuelle, sa franchise, son exigence pour lui-même et pour les autres. Soulignons aussi, au-delà de ses passions universitaires, la grande variété des champs d'intérêt qu'il partage avec son épouse Danielle : art, chant, musique, musées, opéra et... cyclisme. Certaines et certains dans son entourage n'hésitent pas à le décrire comme un Gentilhomme de la Renaissance.

Cette année académique 2000-2001 est très symbolique pour nous tous à Louvain-la-Neuve : nous fêtons le 575^e anniversaire de notre Université. Cet anniversaire est notamment l'occasion d'un raffermissement de nos relations avec notre Université sœur à Leuven. Ce qui permettra d'ailleurs de dire, de manière encore plus forte, que lorsque certains de nos invités se retrouveront par inadvertance à Leuven ils seront de toute façon chez nous aussi. Cependant nous continuerons à faire le nécessaire pour qu'ils arrivent sans problème à Louvain-la-Neuve. Notre Faculté pour sa part fête son 50^e anniversaire, toutes ses composantes se joignant, comme dans le contexte du colloque sur la globalisation, à l'œuvre commune d'enseignement, de recherche et de services à la société. Dans le cadre de cette année si forte en symboles, la stature internationale, les qualités scientifiques et humaines d'une personnalité comme William Zartman constituent une source d'inspiration particulièrement motivante pour des universitaires soucieux de donner du sens à leur action.

C'est pourquoi, pour toutes ces raisons, et au nom des centres, chaires, conseils, départements et instituts composant la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques de l'Université catholique de Louvain, je vous prie de lui conférer, Monsieur le Recteur, le titre de Docteur *honoris causa* de notre Faculté.

I. WILLIAM ZARTMAN

Du progrès en relations internationales

Leçon publique

Je voudrais parler du progrès, car je suis un de ceux qui pensent que l'on progresse dans l'histoire. Je ne vais pas vous faire une leçon de toute l'histoire dans le monde, mais simplement un aspect, qui se réfère à la mondialisation.

Nous sommes en train d'émerger d'un monde de héros et de batailles des Robin des Bois et des Petit Jean. Je ne dis pas « sortir » car il y a toujours des héros et des batailles, et il y en aura toujours. Il y a toujours des gens qui disent « Sortez d'ici, car vous n'êtes pas Nous ». Si vous regardez les livres scolaires de vos grands-parents, ils sont bâtis sur des héros et des batailles, avec des images des Vous et des Nous assorties en conséquence ; nous avons changé cela ou nous sommes en train de le changer. Même dans les régions qui ont connu récemment des héros et des batailles il y a eu parfois des révisions des textes scolaires, mais il y a fort à faire encore, ce qui explique leurs batailles continues.

Nous sommes en train de sortir d'un monde de Robin des Bois et Petit Jean sur le pont, en train de batailler sur qui doit passer le premier. Cette façon d'agir nous l'avons remplacée avec des feux rouges ; et nous appelons cela du progrès. Il y a des feux rouges un peu partout dans le monde maintenant et des panneaux d'arrêt, uniformément octogonaux et rouges aussi. Nous appelons cela aussi la mondialisation.

Dans plusieurs régions du monde, les rapports entre États commencent à être gérés par des régimes de sécurité qui nous sortent du monde de Robin des Bois et Petit Jean. Dans plusieurs domaines, les rapports entre États sont également réglés par d'autres régimes, des normes, des attentes et même des règlements qui contrôlent le droit de la mer, le réchauffement de la planète, les déchets dangereux, etc. Ces accords du pré-droit international ne constituent pas une législation mondiale mais une négociation continue et répétée pour nous sortir à la fois de l'anarchie et de la compétition sans limite.

Néanmoins, il reste deux domaines où Petit Jean continue de dominer notre façon de penser, deux aspects des rapports entre États.

La Politique étrangère

Selon les réalistes, la poursuite de gains relatifs motive toujours et doit toujours motiver nos actions en politique étrangère, de peur que d'autres pensant de la même façon ne nous dépassent. (Gains relatifs, c'est-à-dire que mon but est de vous dépasser et non pas d'atteindre un objectif en soi, l'idée de rivalité que M. Petrella a tant déplorée hier). Mais les réalistes ne savent expliquer que le conflit, que produit leur façon de penser ; ils ne savent pas expliquer la coopération, dont nous dépendons dans ce nouveau monde mondialisé. Ils ignorent le fait qu'une politique motivée par l'idée de gains aux dépens des autres est instable par définition, et mène à ce fameux mécanisme des relations internationales, le dilemme de sécurité, où mes efforts pour garantir ma sécurité ne font que vous rendre insécure et donc vous mènent à faire des efforts semblables, qui à leur tour augmentent mon insécurité, et ainsi de suite.

Donc des courses aux armements, mais aussi le refus jusqu'à la dernière minute de prévenir ou de régler des conflits où son intérêt n'est pas directement engagé. « Nous n'avons pas de chien dans cette bagarre, » disait l'ancien secrétaire d'État James Baker à propos de la Bosnie, où les États-Unis se sont engagés plus tard néanmoins. Nous venons d'apprendre aussi, contrairement à ce que l'on a maintenu jusqu'ici, que la négociation entre presque égaux ne mène pas aux résultats les plus efficaces et efficaces, car les parties se perdent dans des batailles de position pour maintenir leur soi-disant égalité, mais aussi, par contre, qu'il est très utile de promouvoir un *esprit* d'égalité entre parties.

Ne serait-il pas préférable de penser en termes de gains absolus, rendus possibles par l'accentuation dans le monde actuel sur le bien-être plutôt que la sécurité (et donc créant des communautés de sécurité) et rendus nécessaire par le besoin d'obtenir des résultats stables où les autres, autant que nous, ont intérêt à maintenir leurs gains et leurs résultats. Dans nos rapports avec les autres pays, nous devons donc chercher des résultats où les autres profitent en même temps que nous, pour assurer la stabilité et la durabilité de nos gains. Ainsi, une bonne politique étrangère serait celle qui permet à l'autre de gagner aussi, au moins assez pour nous permettre d'atteindre ce que nous cherchons, et l'inverse aussi. Une bonne politique étrangère serait celle qui cherche à réduire des situations de conflit au préalable, au lieu de les poursuivre ou d'en profiter. Une telle optique arriverait à globaliser nos rapports dans un esprit à somme positive, au lieu de les laisser dans une optique à somme nulle, où mes gains sont nécessairement vos pertes.

Cette doctrine est un signe de progrès, mais elle peut être aussi extrêmement dangereuse, car jusqu'au moment où elle est acceptée partout, elle risque de

laisser ses pratiquants dépassés par leurs rivaux moins bien intentionnés. Ce qui veut dire qu'il faut la mettre en œuvre mais avec attention et circonspection.

La Souveraineté

L'autre héritage du monde de Petit Jean est la doctrine de souveraineté selon laquelle nous vivons toujours, doctrine du 17^e siècle qui vise à protéger les États de l'ingérence. Mais c'est une doctrine de protection et d'irresponsabilité, car elle déclare qu'un État peut tout se permettre vis-à-vis de ses citoyens, même les massacrer en l'occurrence, sans que personne n'y puisse rien.

Il y a une autre idée qui commence à progresser, l'idée de la souveraineté en tant que responsabilité. Cela indique que les États souverains sont responsables pour leurs populations et leur bien-être, que les autres États sont également responsables de les aider dans l'accomplissement de cette responsabilité si besoin est (encore dans un esprit de somme positive plutôt que de somme nulle), et que, si un État ne peut ou ne veut pas exercer sa responsabilité envers sa population, les autres sont en droit de le faire. Comme l'indique le Document de Kampala produit par le président nigérian Olusegun Obasanjo, pour l'Afrique, « des conditions intérieures qui constituent une menace à la sécurité individuelle et collective et des sérieuses violations des droits de l'homme se placent en dehors de la protection de la souveraineté et se trouvent dans le domaine d'action de tous les États africains concernés. »

Cette doctrine est actuellement en train de ronger les défenses accordées par l'ancienne doctrine de la souveraineté en tant que protection. Elle se trouve à la base des actions et des tentatives entreprises récemment dans un domaine où nous nous aventurons avec circonspection, telle l'utilisation du chapitre VII de la Charte de l'ONU pour une intervention humanitaire en Somalie en 1993, ou les renforcements et interpositions armées que nous n'avons pas fait au Rwanda en 1994 ou en Congo-Brazzaville en 1997.

Cette doctrine est un signe de progrès, mais elle est extrêmement dangereuse, car elle annule la protection des petits qui était accordée par l'ancienne doctrine, et nous devons l'étudier sérieusement et l'utiliser avec prudence, de préférence multilatéralement, pour nous garder de sa possible mauvaise utilisation unilatérale. C'est cela le progrès. Il nous permet de vaincre des problèmes, tout en en créant d'autres. Néanmoins je vous soumets l'idée qu'il s'agit bien du progrès, et que c'est mieux que Robin des Bois et Petit Jean sur le pont, que la politique d'insécurité et de rivalité ou la souveraineté en tant que protection.

La Mondialisation

Notre débat sur la mondialisation a suscité des oppositions, certes, entre des positions pour et contre. Mais pour moi, il faut reconnaître que le monde tourne et que chaque tournant peut apporter des avantages et avec eux des inconvénients, ceux-là pour vaincre des problèmes et ceux-ci pour en créer d'autres. C'est cela le progrès et je crois que l'on doit préférer cela à un monde qui ne tournerait pas. Où une face serait perpétuellement dans le froid glacé et l'autre dans le chaud. « La bêtise consiste à conclure, » citait Monsieur le Recteur, et il y en a qui sont *partis* de la conclusion que la mondialisation est un défi et un mal, et qui n'en sont jamais rentrés. Moi, je préfère rester sur deux esprits qui sont des points de départ et non pas des conclusions : d'abord que les maux de la mondialisation sont corrigibles et pas innés, et ensuite, que la prise de conscience de ces inconvénients doit mener à la recherche des solutions. C'est cela le premier travail de l'Université, pas seulement l'enseignement mais aussi la recherche. C'est en faisant cela que vous avez vécu 575 ans. Bon anniversaire !

PHILIPPE DE VILLÉ, IRES

La globalisation : fatalité ou espoir ?¹

*« The ideas of economists and political philosophers, both when they are right and when they are wrong, are more powerful than is commonly understood. Indeed the world is ruled by little else. Practical men, who believe themselves to be quite exempt from any intellectual influence, are usually the slaves of some defunct economist ». John Maynard Keynes (1883-1946), *The General Theory of Employment, Interest and Money*, ch. 24, « Concluding Notes » (1936)*

Introduction

Le fonctionnement de nos sociétés se transforme-t-il en profondeur ? Les rapports qu'elles entretiennent entre elles évoluent-ils ? Quels en sont les enjeux et les conséquences ? Est-ce le fait de la « globalisation » ? En quoi consiste-t-elle réellement ? Est-elle à l'origine des multiples maux qui affligent nos sociétés ? Ces questions et les tentatives d'y répondre font l'objet d'après discussions. D'abord parce que la définition même de la « globalisation » ne fait pas l'unanimité, loin s'en faut. La réalité même du phénomène reste à établir. Ensuite, quelle qu'en soit la définition qu'on lui donne, la globalisation semble affecter de nombreuses dimensions de la vie sociale : socio-économique bien-sûr, mais aussi politique, culturelle... Mais les analyses se séparent tant sur l'étendue de ses impacts que sur leur nature. Enfin, et au regard des deux points précédents, de profondes divergences existent quant à l'attitude à prendre face à cette globalisation. Avons-nous d'ailleurs encore une réelle possibilité de résister, d'infléchir les évolutions qu'elle engendre ? Ou sommes-nous (et qui est le « nous » ?) prisonniers de sa logique propre, pour le meilleur, diront certains, pour le pire, assureront d'autres ?

Ce colloque s'est voulu l'occasion d'avancer tous ensemble, membres et amis d'une faculté interdisciplinaire, dans la compréhension de ces questions. Non pas dans l'espoir, chimérique à mes yeux, d'énoncer des réponses uniques auxquelles l'ensemble des chercheurs impliqués auraient pu souscrire. Pour cela, il leur aurait fallu transcender les barrières disciplinaires et leurs convic-

tions sociopolitiques, voire philosophiques. Il n'est d'ailleurs pas certain que cela eut été souhaitable. Mais plutôt dans l'espoir de permettre à chacun d'eux de clarifier et d'enrichir ses propres analyses au travers des difficiles confrontations interdisciplinaires et débats analytiques qu'elles entraînent. Et donc de faire ensemble un bout de l'exigeant chemin qui nous fait passer de la dénonciation ou du prosélytisme irréfléchi à l'énonciation de convictions argumentées.

Une synthèse d'échanges marqués par une telle pluralité de voix, de regards, de langages est donc difficile tant les types de préoccupations, les niveaux d'analyses, les présupposés méthodologiques, les grilles de lecture disciplinaires furent multiples. Il n'est possible d'en esquisser un « rapport général » qu'en acceptant de son auteur une forte dose à la fois de subjectivité et de partialité du fait de ses propres convictions mais aussi, et ceci compense peut-être cela, de doutes et d'hésitations dans l'énoncé de ce qui lui paraît être les faits saillants et les idées fortes. Les lignes qui suivent ont été rédigées dans cet esprit¹.

Ces faits et idées s'organisent autour de quatre thèmes ou questions.

Dans la première section, nous traiterons de la question de savoir en quoi consiste la « globalisation », dans les faits, leurs interprétations et les conséquences que l'on veut en faire découler. La thèse défendue est que la globalisation, entendue comme « mondialisation », c'est-à-dire la croissance continue en longue période des échanges internationaux de biens et services tant en volume, valeur et nombre de pays impliqués, n'est en rien un phénomène nouveau et que les implications qu'on lui attribue tiennent pour la plupart plus du discours idéologique que de l'analyse étayée, comme la section suivante s'efforcera de le montrer. Mais il est un autre aspect qui mérite mieux le terme de globalisation : l'intense mobilité des capitaux qui apparaît bien comme un phénomène récent, dont les conséquences sont profondes pour les modalités de la concurrence capitaliste et donc pour les modes d'organisation et de gestion des entreprises.

Dans la seconde section, on examinera plus en détail les éventuels liens entre globalisation et trois évolutions, réelles ou factices, que lui associent habituellement les discours anti-globalisation : la concentration du pouvoir économique dans les seules mains de la finance, la fin de l'Etat-Nation comme moteur ou guide du devenir collectif et de manière plus générale le dépérissement du « politique », la destruction des identités culturelles, ces trois thèmes soulevant chacun la question des dynamiques « locales » par rapport à la dynamique « globale » d'un capitalisme se déployant de façon hégémonique.

La troisième section discute des trois enjeux qui nous paraissent centraux dans l'évaluation du capitalisme contemporain : la question des inégalités des richesses et des pouvoirs, la « soutenabilité » du développement, le problème du poids de l'endettement des pays pauvres y étant inclus, la problématique des « gouvernances » tant locales que mondiale. Réfléchir aux moyens de répondre à ces trois enjeux, dont la mise en avant repose à mes yeux sur une exigence éthique fondamentale, nous force à nous interroger sur la possibilité de la mettre encore en œuvre car elle impose la recherche et le développement d'une lutte politique dont les contours sont mal identifiés, voire inconnus.

On conclura en s'interrogeant sur la responsabilité particulière que confère le statut d'intellectuel, en particulier universitaire, face à l'évolution du capitalisme contemporain et donc sur les modalités de leur engagement. Ces dernières se déclinent sur trois registres : résister contre toutes les formes d'injustice et d'oppression par leur dénonciation sans failles mais solidement argumentée et en étant toujours du côté des déshérités, promouvoir les adaptations nécessaires là où elles peuvent améliorer rapidement leur sort, réfléchir aux innovations institutionnelles que nécessite la construction d'une société juste c'est à dire contribuant réellement à l'émancipation de l'humanité, dans son unité comme dans sa diversité.

1. La globalisation et ses enjeux : mythes et réalités...

Globalisation, comme mondialisation, sont des termes qui suggèrent l'appartenance croissante de toutes et tous à un ensemble, global, mondial. Et il est vrai que sous l'impulsion de la dynamique des échanges économiques mais aussi le développement de moyens de communication, de circulation de l'information, les contacts entre les sociétés humaines entre les cultures, les nations se sont considérablement intensifiés. Ce phénomène est toutefois de longue période et il ne justifie pas en soi les interrogations anxieuses que beaucoup expriment aujourd'hui. L'intuition commune en cherchera la source dans la sphère économique : ce sont bien l'instabilité de nos économies, l'inégalité du développement, le sentiment de « guerre économique », la course à la compétitivité qui domine (et parfois brise) les existences qui sont le plus souvent mises en avant. Est donc pointée du doigt l'interdépendance de plus en plus forte des économies du fait de la croissance des échanges commerciaux.

De fait, la croissance continue du commerce mondial, tant en valeur qu'en volume, est indéniable depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Mais à nouveau, il s'agit en fait d'une évolution de très longue période, liée au développement bien avant la révolution industrielle de la division internationale du

travail². Dans un passé plus proche, durant les trente dernières années, la croissance du commerce mondial *en volume* a systématiquement excédé celle du PIB à *prix constants* des grandes nations industrialisées. Et pourtant la part relative de ce que les grandes économies commercent dans leur production totale *en valeur* est restée relativement stable et *limitée* : de l'ordre de 15 à 20 % du PIB pour l'Europe comme les États-Unis. Comme beaucoup l'ont déjà montré, les deux constatations ne sont pas contradictoires car les prix des biens commercés ont baissé relativement aux autres³ ! En clair les grandes économies ne sont pas fortement dépendantes de l'étranger pour la formation de leurs revenus, même si leurs citoyens constatent dans leur vie quotidienne qu'ils consomment une quantité croissante de biens venant de l'extérieur. Le cas, particulier, de l'Union européenne doit être analysé soigneusement : la dépendance réciproque des pays membres de l'Union s'est fortement accrue entre eux mais pas celle de l'Union par rapport au reste du monde. Et on ne peut assimiler le processus d'intégration économique de l'Union européenne à la globalisation évoquée par beaucoup. À l'opposé de cette dernière, l'intégration économique européenne, même si elle est marquée par des convictions libérales évidentes, n'en reste pas moins un processus avant tout politique qui cherche à recréer une cohérence institutionnelle par la mise en œuvre de mécanismes de décision supranationaux.

Ajoutons tout de suite que si la globalisation, entendue dans le sens que nous venons de lui donner, ne se marque dans les faits, ni comme phénomène nouveau, ni comme phénomène important, pour les grandes économies industrialisées « avancées », ce développement du commerce mondial a été la source de la croissance et donc, diront certains, fondamentalement bénéfique aux pays « émergents », principalement d'Asie et du continent latino-américain⁴. Une telle position est défendable : le revenu moyen par habitant dans ces pays a cru significativement ces vingt dernières années⁵. Des réserves importantes doivent toutefois être faites, nous y reviendrons, ne serait-ce que parce que derrière une moyenne peuvent se cacher bien des choses.

Si le mouvement anti-mondialisation s'interprète comme un refus frileux d'insérer les économies nationales dans un commerce international de plus en plus développé sans y apporter autre précision, il se pourrait qu'il se trompe de cible. Si sa préoccupation majeure est de faire en sorte que le développement de ce commerce mondial se fasse selon des règles justes et donc soit réellement encadré par des mécanismes élaborés démocratiquement (par des représentants des populations concernées) et qui en garantissent la répartition des bénéfices à tous (pays, groupes sociaux) et en priorité aux plus démunis, alors il est peut-être une voix décisive pour l'avènement d'une économie mondiale

plus humaine et à ce titre doit être écouté.

Si ce n'est pas l'extension du commerce mondial qui est en cause, la globalisation est-elle donc un mythe ? Non car elle est liée à un autre aspect du capitalisme contemporain qu'il faut toutefois dissocier du précédent. L'intensification très importante de la mobilité des capitaux transforme, depuis peu profondément, le mode de fonctionnement de nos économies. Nous avons déjà connu une accélération très nette de l'investissement direct étranger au milieu des années septante. Celle-ci s'inscrivait dans la logique de développement des grandes entreprises fordistes à la recherche de nouveaux débouchés et de nouvelles possibilités de minimisation de coûts. Ces entreprises, appelées à l'époque déjà « multinationales » étaient en fait des entreprises certes opérant simultanément sur plusieurs espaces socio-économiques nationaux, mais dont la structure organisationnelle, les modes de prise de décision, les mécanismes de financement restaient attachés à des logiques fermement ancrées dans des espaces nationaux. La conjonction de changements technologiques (développement de l'économie de l'immatériel, des technologies de l'information), de transformations des modes de consommation dominants (une consommation de masse mais « personnalisée ») et d'exigences de rentabilité accrue (entre autres dues à l'ampleur des besoins de financement au niveau mondial et la hausse concomitante des taux d'intérêts réels de long terme) a poussé au déclin de ce modèle fordiste internationalisé. Dans ce contexte, c'est la finance qui a été la plus rapide et la plus forte pour orienter à son avantage la restructuration du mode de régulation des économies dominantes.

L'élimination progressive de nombreuses barrières protectionnistes et surtout l'extraordinaire développement de la mobilité transnationale des capitaux observé depuis le milieu des années quatre-vingt instaure une toute autre logique qui va s'avérer avoir des conséquences profondes sur le fonctionnement des économies capitalistes. Elle fait de la rentabilité du capital investi par les actionnaires la variable objectif clef de la gestion de l'entreprise (le modèle « shareholder ») plutôt que celle de la croissance du chiffre d'affaires et des revenus internes qu'il génère (le modèle « stakeholder »)⁶. Elle soumet la gestion des entreprises aux aléas constants de rachat ou de fusion. Celles-ci entraînent souvent des restructurations indépendamment de tout ancrage dans un espace socio-politique particulier, et donc de prise en compte des réalités locales des communautés humaines dans lesquelles ces entreprises sont insérées⁷. Sous la contrainte de la régulation financière, les entreprises *doivent* devenir transnationales⁸.

Si, pour beaucoup la globalisation se manifeste donc bien par une interdépendance accrue des espaces économiques entre eux par les échanges de biens

et services (y compris l'information), cette évolution n'est en soi ni plus ni moins problématique que celle que nos sociétés connaissent depuis cinquante voir cent ans. La mobilité des capitaux, quant à elle, n'entraîne pas une interdépendance nouvelle entre économies dans l'espace, elle ne fait que renforcer une évolution de longue période, mais elle entraîne une *dépendance* nouvelle de toutes les économies nationales à l'égard d'instances de décision non localisables dans l'espace voire non clairement identifiables en termes des acteurs qui les contrôlent et des finalités qu'ils poursuivent. Les marchés financiers, du fait de leur fluidité et de leur instantanéité, en sont l'expression organisationnelle⁹.

On est ainsi passé d'une logique de rentabilité productive qui était régulée socio-politiquement (règne de la social-démocratie) à une logique de rentabilité patrimoniale s'appliquant à une structure d'entreprises de plus en plus oligopolistiques dans un espace concurrentiel dérégulé (triomphe du libéralisme des rentiers). On peut estimer que cette évolution est en définitive un pas décisif, inscrit dès le début de son histoire, dans l'avènement d'un capitalisme « pur » dont le mode de fonctionnement se défait enfin de toute considération autre que la recherche d'une efficacité évaluée à la seule aune de la rentabilité du capital financier. Logique de déploiement que seule une volonté, un projet politique pourrait déjouer ou à tout le moins canaliser. C'est ici que le discours « globalisation » a joué un rôle déterminant en contribuant à empêcher un tel projet de voir le jour en mettant en cause sa possibilité, sa crédibilité.

Et en effet, qu'en est-il de la globalisation dans tout ceci ? Elle apparaît dans ce contexte avant tout comme un discours *idéologique*, produit par le milieu financier et ses alliés, le top management et les responsables politiques acquis à sa cause, bref par les acteurs dominants du capitalisme contemporain. Elle est donc l'expression d'un rapport de force, de la puissance de la finance, visant à sa propre mise en œuvre et sa reproduction. Ce discours sur la globalisation présente les processus décrits au paragraphe précédent comme inévitables, imposés par le biais des mécanismes concurrentiels des marchés – les contraintes de compétitivité – et entraînant de ce fait une discipline inexorable sur l'ensemble des paramètres qui déterminent la formation des coûts et donc des revenus mais discipline qui, selon ce même discours, serait en définitive bénéfique à tous. Il nous fait croire que nous sommes engagés dans une sorte de lutte sans merci entre économies nationales où celles qui ne seront pas victorieuses le paieront au prix du chômage, du déclin des standards de vie, particulièrement des plus défavorisés, de la fuite des capitaux et des cerveaux¹⁰. Qu'il faut toujours gagner mais que l'on ne gagne jamais définitivement ! Les pays à bas salaires sont une menace constante, la concurrence fiscale une

contrainte implacable, les systèmes de protection sociale non-viables. Les craintes de dumping social trouvent ici leur origine.

Pour convaincre de son absence de parti pris politique, ce même discours revendique aussi un rôle important pour la démocratie, la bonne gouvernance et la recherche de l'équité. Important du moins en apparence car il n'aura de cesse de rappeler les limites que la globalisation est censée mettre à la mise en œuvre de décisions collectives. Ceci conduisant au paradoxe d'une insistance d'autant plus grande sur l'importance de la démocratie que celle-ci se verra dépourvue d'enjeux réels, du moins en matière économique et sociale mais avec toutes les implications que cela aura aussi dans les domaines juridiques ou encore culturels.

Il s'agit donc d'un discours hyper-normatif, présentant le progrès de l'humanité comme passant *d'abord* par la dynamique autonome de la croissance économique guidée par la rentabilité financière de grands groupes financiers. Ceux-ci rassemblent l'épargne d'une multitude croissante de petits porteurs, se donnant ainsi une apparente légitimité sociale nouvelle, à défaut d'un réel contenu démocratique interne dans leurs prises de décision. Seule compte en définitive la sanction du marché financier. Les institutions sociales et politiques quant à elles n'ont de rôle autonome possible que dans la mesure où, tout en respectant les contraintes fondamentales de cette régulation patrimoniale, elles s'investissent dans les marges de manœuvre que ces contraintes laissent encore ouvertes. Taxation, production de biens publics, prise en compte des externalités, redistribution des revenus, encadrement des marchés imparfaits : les économistes ont depuis longtemps balisé ces champs de l'action publique. Mais ce faisant, ils ne font qu'avaliser la logique de base qui sous-tend le discours sur la globalisation, le champ de l'action publique se voyant relégué aux marges de manœuvres résiduelles. Le contenu idéologique du discours se situe donc bien dans l'affirmation d'une dominance inéluctable mais bénéfique à terme de ce mode de développement pour l'ensemble de la planète.

L'approche critique de ce discours doit donc se situer à deux niveaux : évaluer d'une part l'*inévitabilité* de ce mode de développement tant au niveau de sa logique que de ses conséquences, d'autre part *sa désirabilité ou sa nocivité* au regard non seulement de critères d'efficacité mais aussi de justice et d'émancipation. Peut-on encore viser à une égalisation adéquate des ressources maximisant prioritairement le bien-être de ceux que l'évolution du capitalisme contemporain laisse les plus démunis et à une ré-appropriation par les individus et les collectivités locales du pouvoir de décider de leur destin ? Ces différents points font l'objet des deux sections suivantes.

2. Une fatalité ? Et avec quelles conséquences ?

S'interroger sur le caractère inévitable de la globalisation et de ses conséquences soulève d'emblée une difficulté. Inévitable dans quel sens ? Elles peuvent s'avérer inévitables au sens fort parce que découlant *nécessairement* de la domination du capitalisme contemporain, domination considérée comme acquise pour un horizon temporel de long terme. On parlera peut-être mieux d'inexorabilité ou encore de fatalité dans ce cas. Moyennant certaines qualifications, ceci me paraîtrait devoir être le cas pour la globalisation telle que nous l'avons définie, en particulier pour ce qui est de la concentration dans les mains de la finance du pouvoir économique prépondérant. Mais on peut également parler d'inévitabilité relative lorsque, inscrite dans l'évolution du capitalisme contemporain, cette conséquence est certaine à moins d'être remise en question par le volontarisme politique. Celui-ci, extérieur à la logique de reproduction du capitalisme, sera le produit d'un rapport de force et donc d'une lutte politique, dont l'issue est elle-même incertaine. Cette conséquence n'est donc pas une fatalité. Aussi bien la thèse de la disparition de l'Etat-Nation que celle de l'uniformisation des cultures ne me paraissent pas en ce sens des fatalités.

La globalisation, comme logique de rentabilité financière s'imposant à l'essentiel des productions marchandes, rendue possible par la mobilité spatiale des capitaux et engendrant une structure oligopolistique de sociétés réellement transnationales, me paraît être une évolution irréversible et donc inexorable. Irréversible parce qu'il y a la puissance des milieux financiers, leur capacité de mise en œuvre des technologies qui confortent leurs pouvoirs, la dépendance financière à leur égard. Mais aussi et peut-être surtout à cause de l'incapacité mentale croissante de penser le monde autrement qu'au travers du prisme de l'individualisme souverain pour qui le progrès social s'identifie à l'accroissement des satisfactions individuelles retirées pour l'essentiel de la consommation de produits marchands, représentation que le capitalisme contemporain avec son énorme pouvoir de persuasion, met constamment en avant. On ne peut donc vraisemblablement revenir en arrière : l'exigence révolutionnaire (au sens spirituel comme politique) qu'impliquerait un renversement aussi radical de la dynamique actuelle du capitalisme (à supposer qu'il soit souhaitable) ne trouve plus de racines sociales suffisamment profondes, de mouvement social suffisamment large, capable de la porter, du moins dans les pays avancés et dans le climat socio-politique actuel.

Peut-être, du fait même de la pauvreté extrême d'une majorité de leur population, de la nature brutale de l'oppression tant économique que politique

subie de la part de leurs propres élites, de leur préservation d'une relative autonomie culturelle dans leurs modes d'échange et de consommation, peut-on encore concevoir dans une partie de l'Afrique, dans quelques pays des Caraïbes, d'Amérique latine et d'Asie la recherche, l'expérimentation révolutionnaire d'un mode radicalement différent de développement¹¹. Un tel mode, dont beaucoup, mais pas nécessairement tout, est encore à inventer par les populations concernées, aura à composer avec la mondialisation (le terme est plus approprié ici car on ne peut plus penser de développement autarcique et le commerce international peut être, sous certaines conditions, bénéfique pour l'ensemble des populations concernées), tout en développant des institutions démocratiques et des régulations collectives originales qui ne mettront plus au premier plan la croissance au profit des gains d'une minorité privilégiée, mais qui tenteront de concilier le développement économique avec le respect des identités sociales et culturelles.

Mais, même si la globalisation financière s'avère irréversible, doit-on nécessairement, même dans nos pays, en accepter toutes les conséquences, telles qu'on nous les présente, parce qu'elles seraient *inévitables* ? J'en épingle trois, déjà évoquées brièvement : la concentration *exclusive* du pouvoir économique dans la « finance » imposant ainsi les règles du libéralisme économique au détriment de toute autre forme d'organisation de la production et des échanges, la disparition de l'État-Nation et plus généralement, diront certains, à tort à mes yeux, le dépérissement du politique, enfin l'uniformisation des valeurs, en particulier par la destruction progressive des identités culturelles.

Des formes alternatives d'organisation de la production et des échanges sont-elle encore possibles au sein du capitalisme globalisé par la finance ?

La régulation par les marchés financiers va-t-elle couvrir l'ensemble des activités de production et d'échange ? Distinguons deux aspects différents de la question. Est-il possible que des capitaux financiers ne se soumettent pas à la règle de la rentabilisation maximale qu'imposent les marchés financiers ? Cela permettra-t-il l'éclosion d'organisations productives et d'échange différentes des firmes traditionnelles ?

Pour ce qui est de la première question, tout dépend de la volonté des détenteurs de ces capitaux d'accepter de *probables* rendements inférieurs à ceux offerts par les marchés financiers. L'expérience des fonds de placements éthiques montre que cette volonté peut exister pour certains mais qu'elle reste encore fortement marginale. Une telle constatation est à la fois banale et importante. Banale parce qu'en fin de compte, ces choix volontaires ne sont,

de la part de ceux qui les font, rien d'autre qu'une forme particulière d'altruisme. Lorsqu'il s'agit de choix patrimoniaux, c'est en général l'apanage d'un petit nombre de privilégiés. Tout en n'enlevant rien à leurs mérites, il faut bien dire que ceux-ci ont rarement la volonté de permettre par là une transformation en profondeur du système économique. Importante donc parce qu'elle montre les limites de ces financements alternatifs : leur existence repose sur un bon vouloir d'individus et non sur une règle du jeu social garantissant la disponibilité de ce type de financement¹². Or seule une telle règle sociale permettrait aux personnes d'effectuer de réels choix entre niveau de satisfaction matérielle (donc efficacité capitaliste « pure ») et qualité de vie sociale (entre autres équité) au travers de l'existence d'activités productrices organisées selon d'autres modalités¹³.

Ces conditions, déjà malaisées à obtenir, suffisent-elles pour que l'éclosion de véritables alternatives organisationnelles, dépassant l'échelle micro-économique isolée et viable à long-terme, soit possible au sein d'un monde dominé par la régulation financière ? Il est permis d'en douter. L'analyse de l'histoire du développement du mouvement coopératif *dans les pays avancés* montre bien les difficultés qu'a connu ce mouvement pour se constituer en alternative forte aux entreprises traditionnelles. Ici aussi cela n'enlève rien à ses mérites : il promet un esprit de participation, d'entente et de solidarité entre membres que l'on trouve peu ou prou au sein d'entreprises traditionnelles, surtout lorsque le mouvement syndical y est peu implanté. La raison de mon scepticisme prudent repose sur la conviction de la prégnance forte de la culture socio-politique qu'engendre le capitalisme contemporain et qui va dans un sens tout différent. Celui-ci mobilise l'ensemble de son dispositif idéologique pour nous convaincre que la solidarité, l'engagement social, la qualité humaine du « vivre ensemble » sont des éléments importants de la vie sociale mais dont la mise en œuvre ne peut interférer avec le bon fonctionnement de la machine économique qui est jugé comme le pré-requis d'une vie sociale correcte¹⁴. Et, admettons-le, que nous soyons travailleurs, consommateurs, investisseurs, donc engagés dans la logique du processus économique, nous faisons bien souvent passer la satisfaction de notre bien-être matériel *individuel* avant toute considération de bien-être collectif, qu'il soit matériel ou non. Et cela de manière quelque peu schizophrénique indépendamment des trésors de générosité et d'abnégation dont peuvent faire preuve par ailleurs beaucoup d'entre nous dans leur vie *privée* de citoyens ! Le discours, propagé par l'idéologie « globalisationniste » sur la primauté indiscutable de l'efficacité de la production capitaliste marchande comme condition à toute possibilité de libération et d'épanouissement de l'individu marque profondément les représentations tant individuelles que

collectives des possibles et des souhaitables¹⁵. L'absence d'un large mouvement social ou d'une coalition de mouvements sociaux porteurs de luttes pour l'émergence de ces alternatives en est la conséquence¹⁶.

De la marginalisation de l'État-Nation ?

Un thème récurrent sur lequel paradoxalement supporters comme détracteurs du capitalisme contemporain se rejoignent est la prédiction, non pas d'une disparition de l'État-Nation mais de sa marginalisation. Celle-ci trouverait sa racine dans la perte progressive non seulement de sa capacité de réguler l'économie de manière volontariste, mais plus largement celle de mener des politiques sociales ou culturelles qui ne s'aligneraient pas sur les pratiques de ses concurrents sur les marchés mondiaux puisque ces politiques affectent les niveaux de coûts relatifs et donc la compétitivité.

La proposition convainc peu. On a vu que les contraintes de compétitivité n'opèrent que très faiblement pour les grandes économies avancées. La capacité décisionnelle de leurs États ne devrait donc pas s'en trouver affectée. À supposer que ces contraintes soient opérantes pour les petites économies ouvertes (Belgique, Pays-Bas, Danemark, Autriche, etc.), on remarquera que ce sont celles-ci pourtant qui se sont montrées bien souvent les plus audacieuses et les plus imaginatives dans les compromis sociaux (protection sociale, régulation du marché du travail, fiscalité importante) élaborés par le passé. Bon nombre de délocalisations récentes en Europe occidentale n'ont d'ailleurs pas été vraiment le fait de questions de compétitivité mais bien de l'existence de surcapacités de production que les entreprises transnationales éliminent le plus souvent en dehors de toutes considérations de coûts relatifs mais pour des raisons de stratégies de localisation déterminées par de multiples autres considérations, en particulier strictement politiques¹⁷.

La globalisation entendue comme prédominance d'une régulation financière engendrée par la mobilité des capitaux change-t-elle la donne ? Elle la change probablement sur un point, distinct des débats sur la compétitivité. Elle rend plus difficile à mener pour l'État-Nation une politique macroéconomique de court-terme, les sorties de capitaux pouvant faire très vite peser des contraintes très fortes sur la liquidité du marché monétaire et sur la parité de change. Mais ici aussi ce sont évidemment les plus petites économies nationales qui sont les plus vulnérables¹⁸.

Ceci ne justifie toutefois pas les discours sur la fin de l'État-Nation. Malgré l'importance croissante des flux migratoires, la majorité des populations actives nationales restent « attachées à la terre » et s'identifient à leur État-

Nation même si l'homogénéité linguistico-culturelle de ce dernier est moins marquée que par le passé¹⁹. Les mécanismes institutionnelles de régulation sociale (protection sociale, production de biens publics, cadre juridique, pouvoir législatif) reposent toujours sur des logiques d'États. Et ces institutions gardent des pouvoirs législatifs et exécutifs considérables qu'elles exercent effectivement. Il est faux de croire que les pouvoirs de l'appareil d'État ont été entièrement dépouillés de leurs initiatives dans ces domaines²⁰. L'argument de la globalisation est plutôt utilisé par ceux qui rêvent d'un « État minimal », dépourvu de pouvoirs de régulation qu'ils jugent contraires à leurs intérêts.

L'évolution du capitalisme contemporain financièrement globalisé tend à imposer une logique unique indépendamment de toutes considérations d'espaces spécifiques ou de temps particuliers. Une telle évolution soulève deux questions d'une réelle importance si l'on veut évaluer la capacité d'exercer une réelle prise de décision politique dans un tel cadre. La première concerne l'articulation des mécanismes de décision collective entre le local et le global, la seconde, en partie liée à la première, les rapports entre État et société civile.

Quel « local » ? Quel « global » ?

Une des stratégies les plus efficaces pour maintenir la possibilité d'une véritable action politique pour les petits États-Nations est incontestablement l'intégration économique. L'histoire de l'Union européenne le montre bien : si les volontés politiques existaient, celle-ci pourrait se doter d'institutions politiques à même d'infléchir significativement le développement socio-économique comme probablement d'exercer aussi une influence importante sur l'architecture des relations économiques et politiques internationales. Mais la démarche a privilégié, et ce n'est pas un hasard, le grand marché unique et la libéralisation des mouvements de capitaux sans d'emblée poser les bases des institutions politiques nécessaires pour en assurer une régulation qui garantisse la mise en place ou le maintien des solidarités nécessaires à la justice sociale²¹. Si déjà au niveau européen on ne peut que constater cette carence, que dire du niveau international ? À l'exception du rôle, parfois courageux et positif de l'O.I.T., rien ou très peu n'a vu le jour faute de cadre institutionnel adéquat²². Lorsque le supra-national ne se dote pas des prérogatives étatiques dans le cadre d'une constitution fédérale, l'articulation entre le global et le local, entre le supra-national, le national, le régional, voire le municipal pose un problème difficile dont à nouveau l'expérience européenne montre qu'il n'existe pas de solution unique, de règle simple. Les avatars du principe de « subsidiarité » le montre bien. Deux logiques en effet s'opposent : celle de la proximité, du « les

gens savent mieux que quiconque ce qu'ils veulent et leur convient » et celle de la cohérence globale, de l'« internalisation » des effets d'interdépendance pour employer un langage d'économiste. Mais ce serait une erreur de n'y voir qu'un problème de « design optimal » du niveau de décision. Le « local » comme le « global » sont en outre traversés par des rapports de force qui leur sont communs et donc les relient : une entreprise multinationale est décisive pour les multiples environnements locaux dans lesquels elle opère tout en ayant une incidence parfois importante sur des marchés mondiaux ou des structures globales. Comment concilier les exigences de régulation pouvant s'avérer contradictoires entre ces niveaux ? Nous ne connaissons pas encore bien les réponses à cette question.

La logique communautaire ?

Cette problématique du local et du global est invoquée par certains pour plaider un *communautarisme* « de base » en réaction à la destruction du tissu social qu'entraînent le capitalisme contemporain globalisé et le dépérissement de l'État-Nation en un État néo-libéral aveugle aux réels besoins des communautés humaines dont il a la charge²³. Certains voudraient y voir la possibilité d'y constituer des espaces de résistance par « déconnexion » de la logique du capitalisme globalisé. D'autres y voient au contraire une sorte d'adjuvant, de supplétif à la logique dominante, lui donnant un complément d'âme, en y réinsérant des vertus civiques ou morales. Les communautés de base sont certainement un vecteur puissant d'auto-identification des personnes par l'adhésion aux valeurs communes qui leur sont constitutives. La nature de ces valeurs communes est toutefois la question essentielle et problématique. Outre le fait bien connu que les réflexes identitaires forts que peuvent engendrer les systèmes de valeurs de telles communautés peuvent déboucher sur le prosélytisme, l'intolérance et l'exclusion, leur recherche de l'autodétermination peut entraîner une parcellisation, un découpage de la sphère publique dans des institutions et organisations concurrentes. Or c'est cette concurrence même qui les rend d'autant plus vulnérables à une récupération par les valeurs dominantes du capitalisme contemporain²⁴.

La notion de communauté est susceptible d'interprétations multiples. De la « communauté » des contestataires de la mondialisation à la communauté villageoise de paysans du Sud-Kivu, la distance est grande. Face à la globalisation et ses conséquences en termes de dépossession des capacités d'autodétermination collective des personnes, les communautés « de base » qui pourraient constituer un élément de réponse organisationnelle à cette dépossession

me paraissent devoir se constituer selon deux critères : celui de la « proximité spatiale », d'appartenance à un espace reconnu par les membres de la communauté comme « porteur de sens » dans leur vie²⁵. Ce peut être un quartier, une région, une commune, un village. Et celui d'un « projet inclusif de vivre ensemble », en clair de constituer une « société » qui veut donner sa place à toute personne quelles que soient par ailleurs les valeurs que celle-ci considère comme importantes pour s'épanouir. Ces valeurs *individuelles* doivent cependant être compatibles avec les valeurs *collectivement partagées* qui sont elles-mêmes inscrites dans ce projet de « vivre ensemble ». Y a-t-il au travers de l'existence de ces communautés la possibilité de « résister » à la logique du capitalisme globalisant ? Ou ne sont-elles que des instruments d'adaptation à une logique triomphante ? Il est difficile de répondre car il n'y a pas à mon sens de limites claires entre résistance et adaptation. Pour autant que l'on soit persuadé, comme je le suis, qu'une déconnexion totale, une stratégie d'exit absolu s'avère impossible dans nos pays « développés », il me paraît donc impossible de résister sans aussi s'adapter mais possible de s'adapter tout en résistant. L'adaptation n'est pas nécessairement soumission mais résistance, au pire simple préservation de ce qui peut l'être. Elle est donc contingente à un rapport de force, à une capacité de lutte, de prise d'initiatives. La constitution de communautés locales dotées de prérogatives importantes quant à leur vie interne leur permettant de se prendre en charge en « gérant » les contraintes émanant de la logique économique dominante par de l'innovation micro-économique, sociale ou encore culturelle me semble une possibilité réelle quoique limitée d'humaniser le fonctionnement de nos sociétés, de rencontrer le problème de leur « déficit démocratique ».

Toute autre chose me paraît être le cas, comme je l'ai déjà mentionné plus haut, de l'Afrique ou de pays de « l'Autre-Monde »²⁶. Beaucoup voient dans la *société civile* la source de la création d'une multiplicité d'organisations qui constituent ainsi une trame alternative structurant la dynamique de la vie sociale.

La société civile ne se définit pas aisément. Le concept lui-même est curieux : qu'est-ce qui n'est pas civil au sein d'une société ? Le militaire ? Au-delà de cette boutade, on sent bien que ce que le concept veut traduire est une nouvelle forme d'implication dans la vie publique, une nouvelle forme d'expression de la citoyenneté comme *pratique sociale*. Ce n'est pas un mouvement d'opinion, mais plus que cela. L'existence d'une société civile se manifeste au travers d'organisations, d'acteurs sociaux, dont je pense que la caractéristique principale est la volonté d'autonomie de définition et de mise en œuvre d'un projet collectif, le désir de ré-appropriation de la gestion collective,

combinant une orientation souvent très pragmatique mais fortement marquée par des valeurs collectives. En ce sens, ce qu'on appelle la société civile est une nouvelle forme d'action politique. Ses formes les plus avancées se trouvent dans les pays qui combinent persistance de structures sociales traditionnelles, déliquescence des appareils d'États et absence de structures d'activités capitalistes privées. Se substituant à elles, la société civile devient ainsi à la fois le lieu et la forme de l'articulation entre le traditionnel et l'émergent.

Définie de cette manière, la société civile soulève des questions du même ordre que celle du communautarisme à l'exception près que ce dernier repose sur des communautés de valeurs établies tout au long de processus historiques et donc fortement intériorisées, créant ainsi inévitablement ses barrières protectrices. La société civile, du fait de son pragmatisme, « découvre », crée ses propres règles éthiques au travers de la définition de son projet pragmatique et par là définit sa propre identité collective. Elle me paraît donc un dispositif central dans la réponse « libérale de gauche » aux enjeux du capitalisme contemporain, du fait du pluralisme des valeurs qu'elle incarne. Elle en est la critique *et* le palliatif, tant qu'elle ne couvre pas un large ensemble des différents domaines de la vie sociale. Elle ne pourrait en devenir la critique radicale que si elle portait en elle une alternative globale. Ce n'est pas exclu en soi : on pourrait concevoir une société marquée d'un doux anarchisme social, composée d'une multitude d'organisations porteuses chacune de son projet et de ses valeurs, interagissant sur des marchés locaux où les choix des consommateurs pourraient se faire dans le cadre de réels arbitrages entre pure rationalité économique (« le moins cher » !) et choix de société (« le plus porteur pour la qualité de la vie sociale »)²⁷. Révolution des mentalités individuelles et renversement des rapports de pouvoir existants sont donc les conditions préalables. Cela suffit-il pour qualifier une telle prospective d'utopie ?

Des identités culturelles ?

La discussion précédente suggère, il me semble avec force, que la régénération du tissu social et « politique » passe par la réaffirmation, la reconnaissance de la multiplicité des collectifs qui constituent une société, le respect de leur diversité de systèmes de valeurs pour autant que celles-ci adhèrent aux règles fondamentales du fonctionnement social, en bref une reconnaissance de leur identité propre. Une composante fondamentale de cette identité est la culture. Ici aussi, le procès du capitalisme contemporain est instruit par beaucoup : l'économie capitalise de marché détruit les identités culturelles dans la mesure où elle ne peut que produire des « marchandises » (matérielles ou non), dont

la rentabilité exige la vente au plus grand nombre et au moindre coût et conduit donc, directement ou non, à une uniformisation culturelle par le bas. Le danger est réel et renforcé par l'évolution des techniques de l'information et de la communication. Mais ici aussi, on pourrait avancer que, ce qui est en cause, plus que le fonctionnement comme tel des marchés, est l'absence des volontés politiques face aux rapports de force qu'elles ont à confronter avec les grandes industries du divertissement qui semblent incapables d'être porteuses d'un véritable pluralisme culturel. Toute la discussion autour de « l'exception culturelle » l'a bien montré. Mais « divertissement » et production artistique ne se recoupent que partiellement. Même au cœur du capitalisme contemporain, dans les pays les plus riches, la production artistique au sens large, quoique insérée dans des réseaux financiers qui pèsent de plus en plus lourd, reste un espace majeur de liberté et de critique.

3. Trois enjeux majeurs : les inégalités, la démocratie, le développement

Je partage pour l'essentiel l'avis d'Amartya Sen lorsqu'il déclare, et il vaut la peine de le citer longuement :

« La mondialisation n'est pas en soi une folie. Elle a enrichi la planète du point de vue scientifique et culturel, profité à beaucoup sur le plan économique aussi. Il y a quelques siècles à peine, la pauvreté et une vie « misérable, bestiale et brève », comme l'écrivait Thomas Hobbes, dominaient le monde, à l'exception de rares poches d'abondance. En maîtrisant cette pénurie, la technologie moderne de même que les échanges économiques ont eu leur importance. Les situations précaires ne peuvent s'inverser si les plus démunis sont privés des bienfaits considérables de la technologie contemporaine, de la solide efficacité du commerce et des échanges internationaux, enfin des avantages sociaux autant qu'économiques à vivre dans une société ouverte plutôt que fermée. Ce qui est nécessaire, c'est une répartition plus équitable des fruits de la mondialisation. Directement ou indirectement, la question essentielle est celle des inégalités. La principale provocation, d'une manière ou d'une autre, leur est imputable - inégalités entre les nations de même qu'en leur sein. Au nombre de ces inégalités, les disparités de richesse, mais également les énormes déséquilibres dans le pouvoir politique, économique et social. Un des problèmes cruciaux est celui du partage des bénéfices potentiels de la mondialisation, entre pays riches et pauvres, mais aussi entre les divers groupes humains à l'intérieur des nations. La préoccupation majeure est le niveau d'ensemble des inégalités, et non pas leur changement marginal. En affirmant que les riches s'enrichissent et que les pauvres s'appauvrissent, les opposants à la mondialisation ne livrent pas, le plus souvent, le bon combat. Car même si beaucoup des pauvres de l'économie mondiale s'en sortent mal (pour toutes sortes de raisons, parmi lesquelles l'organisation intérieure autant qu'internationale), il est difficile de dégager avec netteté une tendance

générale. Beaucoup dépend des indicateurs choisis et des variables par rapport auxquelles les inégalités et la pauvreté sont jugées. Mais ce débat ne doit pas être une condition préalable au traitement de la question centrale. La préoccupation première est celle du niveau d'ensemble des inégalités et de la pauvreté - et non le fait qu'elles augmentent ou non à la marge aussi. Même si les défenseurs de l'ordre économique contemporain avaient raison de prétendre que la situation des déshérités s'est, d'une manière générale, un peu améliorée (ce n'est, de fait, en aucun cas un phénomène uniforme), la nécessité logique de porter une immédiate et entière attention à l'effroyable pauvreté et aux inégalités consternantes n'en existerait pas moins. La question ne se résume pas à savoir s'il y a profit pour tous les intéressés, mais si la répartition de ce profit est équitable. Lorsqu'il existe des avantages à coopérer, toutes sortes d'aménagements sont possibles qui bénéficient à chacune des parties, comparés à une coopération inexistante. Il faut donc se demander si la répartition des profits est juste ou acceptable, et non pas uniquement s'il y a profit pour tous les intéressés (ce qui peut être le cas dans un très grand nombre d'aménagements). »²⁸

Alors qu'elles avaient diminué significativement depuis le début des années soixante, les chiffres de l'OCDE montrent clairement que durant les quinze dernières années les inégalités à l'intérieur des pays ont augmenté significativement. Elles l'ont fait dans les pays dont le degré d'inégalité de départ était relativement *en-dessous* de la moyenne, comme les pays scandinaves, l'Autriche, les Pays-Bas²⁹. Mais en outre les pays où la globalisation financière s'est inscrite le plus profondément dans la régulation économique, les États-Unis et le Royaume Uni, connaissent quant à eux les plus forts accroissements d'inégalités et ce sur la plus longue période³⁰. La première observation suggère que là où les mécanismes de redistribution (transferts) sont ou ont été significatifs, mais où les volontés politiques font défaut parce que les pressions *politiques* deviennent trop fortes, ces mécanismes ont abandonné en partie leur efficacité pour enrayer une inégalité croissante de la distribution des revenus *primaires*. La seconde observation confirme que la globalisation financière n'a fait qu'empirer les choses.

Alors que les discours abondent sur la nécessaire justice sociale et la compassion pour les plus démunis, la dynamique réelle du capitalisme contemporain, laissée à elle-même, est à sens unique : diminuer le *niveau* de pauvreté des plus démunis s'accompagne le plus souvent d'un enrichissement croissant en termes *relatifs* des 20 % les plus favorisés³¹. L'accroissement des inégalités devient ainsi le corollaire de la lutte contre la pauvreté, ce qui aux yeux de certains le rend à la limite éthiquement acceptable, l'enrichissement des plus favorisés étant de toute manière conçu comme la contrepartie de leur contribution réelle au développement. Est ainsi barrée toute route à une redistribution plus radicale des revenus et de la richesse, que ce soit à l'intérieur des

pays ou entre eux, comme nous le verrons plus loin. Une telle redistribution est en effet supposée créer de tels incitants négatifs (entraînant entre autres la fuite des capitaux et des cerveaux) pour les plus favorisés et par voie de conséquence une telle diminution des capacités de croissance globale que c'est l'ensemble de la collectivité, les pauvres en premier lieu, qui en seraient pénalisés. Il n'est pas exagéré de parler ici d'une sorte de chantage que la globalisation financière rend possible par les possibilités de fuite de capitaux qu'elle rend possible.

On se heurte ici à la même argumentation que celle invoquée pour justifier la dépossession de l'État Nation de ses prérogatives. Et la réponse sera la même : pour autant que la dimension des juridictions étatiques et donc des économies qui en dépendent soient suffisamment grandes (il ne s'agit pas ici d'une métrique spatiale ni démographique mais bien économique), il est faux de croire que la mobilité des capitaux devient un obstacle déterminant à la menée de politiques économiques et sociales significatives, en particulier re-distributives. La dimension économique et spatiale est importante parce que, spéculatifs ou non, les capitaux ont toujours en dernière instance des contreparties réelles qui ne sont pas, prises globalement, aussi mobiles que les flux financiers. La réelle contrainte est d'avoir la volonté et donc la capacité politique de faire accepter des choix entre croissance globale et répartition.

Pour ce qui est de la distribution des revenus et de la richesse à l'intérieur des États, le problème du rapport de force *interne* concernant les politiques re-distributives est donc central. La question de la responsabilité éthique des plus favorisés en terme de solidarité doit être soulevée plutôt que d'invoquer les soi-disant contraintes de compétitivité. Il faut donc dire clairement que tant le niveau des inégalités qu'a fortiori leur accroissement même s'il s'accompagne d'une amélioration limitée du sort des plus démunis sont éthiquement *inacceptables*. Le niveau de développement que nos sociétés ont atteint justifie à tout le moins un accroissement significatif du bien-être des plus démunis par une politique re-distributive adéquate même si c'est au prix d'une diminution acceptable du standard de vie des plus favorisés. C'est dans cet esprit qu'une formule telle que l'allocation universelle, ou d'autres formules qui s'en approchent, se justifie pleinement car, toute universelle qu'elle soit, ce sont les plus démunis qui en seraient les plus importants bénéficiaires. Mais on sait que l'arithmétique « comptable » d'une telle redistribution se heurte à de sérieuses difficultés – il n'y a pas « assez » à redistribuer si l'on veut rester dans un *cadre* réaliste d'acceptabilité – et par voie de conséquence l'arithmétique politique pose aussi problème – dans nos démocraties dites « représentatives » où le pouvoir politique va en outre de pair avec le pouvoir économique – les

pauvres ne sont pas « assez » nombreux et leurs voix suffisamment entendues pour peser suffisamment dans la balance. Le poids politique accordé aux individus et groupes devrait être d'une certaine façon inversement proportionnel à leur pouvoir ou puissance économique. Avancer dans cette voie requiert donc une révolution des mentalités et des convictions dans le sens d'une plus grande acceptation de l'importance de la justice sociale et de la nécessité d'une réforme de nos institutions sociales et politiques pour la mettre en œuvre³². L'esprit du temps, engendré par la globalisation financière, ne va décidément pas dans cette direction.

Mais il n'est pas que l'inégalité au sein des nations et des peuples mais aussi celle qui règne entre ces nations. Nous vivons dans un monde où les pays regroupant les 20 % les plus favorisés de la population mondiale bénéficient de capacités énormes de s'attribuer des *privilèges*, principalement du fait de leurs *chances* en termes de localisation, de climat, de contrôle des ressources « stratégiques », de domination politique. Toutefois, le développement inégal et les terribles inégalités de conditions de vie entre les peuples du monde qu'il engendre sont le produit d'une multitude de facteurs. Et si tous peuvent être mis en dernière instance en relation avec la logique de développement du capitalisme, les causes immédiates sont multiples et doivent être traitées comme telles.

L'intensification des échanges commerciaux n'est pas *en soi* la source majeure des inégalités. Ce qui est d'abord en cause, ce sont les avantages inégaux que les pays riches retirent de la division internationale du travail du fait de leur contrôle sur l'essentiel des ressources stratégiques pour le développement : technologies, finances et maîtrise sur les règles du jeu du commerce international. Une des réponses les plus adéquates à cette asymétrie de pouvoir pour les pays du sud est incontestablement la création d'ensembles économiques supra-nationaux. De tels ensembles sont à même de les faire bénéficier de meilleurs rapports de force dans les organisations internationales telles que l'OMC ou la FAO.

Mais il ne faut pas sous-estimer non plus les difficultés liées aux facteurs *internes* à certains de ces pays : régimes politiques anti-démocratiques, corrompus, délabrement de toute structure collective, niveau de pauvreté tel qu'il étouffe les possibilités de développement local. Et de fait, l'absence de prise en charge par les populations elles-mêmes de l'orientation à donner à leur développement, de réflexion systématique sur l'articulation entre les dimensions locales et globales du développement a conduit souvent ces pays à adopter des stratégies de développement totalement inadaptées aux réelles demandes des populations locales. La globalisation financière à nouveau a exacerbé ces déri-

ves : les niveaux d'endettement excessif de ces pays sont bien souvent le résultat de facilités de prêts qui leur étaient accordées, les consortiums bancaires internationaux croyant y trouver eux aussi leurs avantages. On sait ce qu'il en est advenu. La proposition PAIR est certainement un pas très important pour *réparer* les dégâts que ces dérives ont entraînés en étranglant financièrement ces pays dont l'essentiel des ressources ont été affectées à la gestion de cette dette³³. Plus généralement, l'ouverture au commerce international et à l'investissement étranger ne peut se faire sans « contrôle démocratique ». C'est aux populations concernées à juger des coûts et bénéfices liés à une telle stratégie. Une telle ouverture n'engendre pas en effet de résultats univoques, elle peut au contraire entraîner des effets pervers tant au plan allocatif que distributif.

La réduction des inégalités de développement pose en outre un difficile problème de long-terme. L'intuition commune est de la voir comme un rattrapage des pays moins développés. Ceux-ci faisant au minimum 70 % de la population de la planète, on réalise très vite les énormes contraintes qu'une telle croissance économique ferait peser sur les ressources naturelles de la planète. Le développement durable ou soutenable devient ainsi à la fois une question d'équité inter-générationnelle et d'équité entre nations. L'appel à la concertation internationale, à la « gouvernance mondiale » est ici de rigueur. Non seulement on mesure l'ampleur du défi politique que constitue la mise sur pied d'institutions « justes », défi qu'il faudra toutefois impérativement relever.³⁴ Mais on se doit aussi de réaliser que suivre une stratégie de développement durable et juste au niveau mondial va requérir des ralentissements considérables de la croissance économique dans les pays *avancés*. Il n'est pas sûr qu'un développement basé sur la dynamique d'un capitalisme globalisé financièrement va pouvoir s'en accommoder facilement. Les évolutions récentes ne laissent d'inquiéter à cet égard.

Conclusion

L'interdépendance entre les sociétés au travers des processus économiques de production et d'échange, la *mondialisation*, n'est pas un phénomène nouveau. La mobilité des capitaux, la *globalisation*, phénomène plus récent, accentue cette interdépendance. Mais sa nouveauté réside ailleurs : logique nouvelle de gestion d'entreprises, concentration et fusion, et surtout abandon de tout lien de référence avec des structures sociales et spatiales spécifiques. Toutefois, cette nouveauté s'inscrit elle-même dans la logique de développement du capitalisme : elle en est en quelque sorte l'aboutissement. Il n'est donc pas facile de démêler dans le débat ce qui relève d'une critique fondamentale du

capitalisme de ce qui relève de sa modalité historique particulière qu'on appelle globalisation.

Ce qui est toutefois sûr, c'est que parler de « village-global », « société mondiale » sont des expressions dangereuses car elles voilent une réalité centrale : la globalisation est avant tout la soumission d'un nombre croissant d'êtres humains, de collectivités à une *logique unique de pouvoir* : celle de la rentabilité du capital financier. Pourquoi logique de pouvoir ? Parce que ce n'est pas un système abstrait, désincarné comme on tend parfois à le faire croire. Derrière ces mécanismes de marché, les contraintes qui en découlent, ce sont des organisations dirigées par des hommes qui mettent en œuvre la dynamique du capitalisme contemporain. Il ne faut pas y voir une nouvelle mouture de la théorie de la conspiration, chère aux marxistes des années 70. Ces femmes et ces hommes sont dotés de sens moral comme vous et moi, mais leur perception du monde ne peut qu'être en accord avec le sens attaché à leurs yeux à leur fonction, à leur existence : assurer (ou y contribuer) les rênes d'un pouvoir économique qu'ils se partagent en « frères ennemis » mais dont les uns et les autres sont néanmoins convaincus qu'il bénéficie à tous. La puissance dont ils disposent et les privilèges énormes, non seulement matériels mais surtout symboliques, dont ils jouissent mais dont ils ne peuvent ou ne veulent pas comprendre l'extraordinaire injustice fait qu'ils ne peuvent concevoir un autre monde que comme celui du « mal absolu ». Les membres du « club », Davos ou autre, ne peuvent donc accepter de discuter avec les contestataires, de quelque bord qu'ils soient, que dans la mesure où cette discussion ne met pas en cause la structure même du système, leur propre raison d'être telle qu'ils la conçoivent eux-même. Cette logique de pouvoir ne peut donc qu'être *unique*. Elle ne peut admettre aucun partage. Ce qui frappe de fait dans notre monde contemporain, c'est la difficulté de plus en plus grande de *concevoir* de réels contre-pouvoirs à la puissance du capitalisme financier. A fortiori celle de concevoir de réelles alternatives d'organisations socio-économiques. On touche ici au paradoxe de nos sociétés dites libérales, qui mettent en principe au premier plan la liberté des individus... sauf celle de pouvoir *réellement* choisir la « configuration sociale » dans laquelle ils veulent vivre. Il y a des limites à la coexistence, au sein de nos sociétés démocratiques, de conceptions de la vie bonne.

Prétendre en particulier, comme le font beaucoup, qu'il n'y a pas d'alternatives à la *mondialisation* est un piège : une fois encore, que recouvre le terme ? S'il recouvre les tendances longues, technologiques, mais aussi économiques, sociales et culturelles qui poussent les peuples du monde à mieux se connaître, à échanger, à se déplacer, la mondialisation est de fait inéluctable.

Et elle est, sous certaines conditions, souhaitable. La division internationale du travail peut être un facteur à la fois de progrès matériel et d'émancipation spirituelle *pour autant* qu'on ne la laisse pas se développer *uniquement* en termes de recherche d'efficacité, donc de rentabilité. En ce sens, la *globalisation*, logique du capitalisme financier, qui par essence ne peut qu'être tournée vers la recherche de la meilleure rentabilité indépendamment de toutes contraintes, est l'ennemi du véritable pluralisme. Car pour se reproduire, elle est forcée de récuser tout ce qui peut l'entraver. Tel est bien le sens du discours qu'elle tient.

Face à un tel système idéologique, le rôle des intellectuels doit rester critique : qu'ils abondent spontanément ou qu'ils récusent d'emblée ce monde, ils se doivent d'essayer de le comprendre, de le déchiffrer sans parti-pris, ni manichéisme mais sans naïveté non plus. La question première, non évoquée dans toute notre discussion et pourtant fondamentale pour notre compréhension de la dynamique constitutive et reproductrice du capitalisme contemporain est celle de la nature des fondements anthropologiques du capitalisme. Cette question est capitale car de sa réponse dépend la conception que nous nous ferons du capitalisme exclusivement comme « construction sociale », à la fois source et fruit des inégalités, en particulier des rapports de pouvoir entre les personnes et les groupes sociaux ou comme système trouvant, au-delà de ses formes historiques évolutives, ses racines les plus profondes dans la structure, à la limite inconsciente, de la personne humaine.

La mondialisation, débarrassée de la globalisation financière qui la pervertit, est-elle l'avenir de l'humanité ? Le marché mondial est-il le pas décisif vers la constitution de cette humanité en un seul peuple ? Je ne pense pas qu'il soit ni désirable, ni vraisemblable que l'humanité ne se constitue jamais en « un seul peuple », quand bien même il s'agirait du peuple né du « doux commerce » enfin réalisé, si cela était possible. La diversité, *y compris dans la conflictualité qu'elle peut entraîner*, est l'essence même de la vie de la personne humaine. L'humanité réside dans l'affirmation radicale de la diversité des personnes, des collectivités, des peuples et la préservation de cette diversité est une valeur essentielle³⁵. Il n'y aura jamais donc de sociétés humaines qui ne soient traversées par des conflits, des violences et les injustices qui en découlent. L'humanité réside aussi dans sa capacité à constamment les surmonter dans la justice et le respect.

La question, première, est donc de savoir si non seulement la *mondialisation* peut s'accommoder d'un réel respect de cette diversité mais si elle va aussi permettre d'y inscrire les exigences fondamentales de solidarité et de tolérance nécessaires à la justice mondiale. La réponse se trouve dans la capacité des

mouvements sociaux à se constituer sur de nouvelles bases pour penser, concevoir les nouvelles organisations et institutions qui la feront évoluer en ce sens et lutter pour leur mise en œuvre. Il est de notre devoir à tous, intellectuels universitaires, d'y contribuer.

Références

- Arnsperger, Ch., (2000), « *Le coopératisme entre » communautés de base et globalisation : Adaptation progressive ou résistance hérétique ?* », mimeo, Chaire Hoover, Université catholique de Louvain.
- Berlage, L., D. Cassimon, J. Drèze et P. Reding, « PAIR, une proposition pour la relance de l'aide au développement et pour une solution globale au problème de la dette des pays les plus pauvres », dans J. Delcourt et Ph. de Woot, (2001), *Les défis de la globalisation, Babel ou Pentecôte ?*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.
- Capron, M. et G. Liénard (éd.), (2000), *Face à la mondialisation, Justice sociale, développement économique et contre-pouvoirs*, Bruxelles, Fopes et Éditions Vie Ouvrière.
- Castells, M., (1996), *The Rise of the Network Society*, Cambridge (MA), Blackwell.
- Delcourt, J. et Ph. de Woot, (2001), *Les défis de la globalisation, Babel ou Pentecôte ?*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.
- DeVillé, Ph., (1997), « Chômage : impasses économiques et défis politiques », in R. Castel et al., *Le Mouvement ouvrier et la gauche*, Bruxelles, Éditions Vie Ouvrière.
- Fraser, N., (1999), « *Adding Insult to Injury : Social Justice and the Politics of Recognition* », London, Verso.
- Giddens, A., (2000), *The Third Way and its Critics*, Cambridge, Polity Press.
- Held, D., A. McGrew, D. Goldblatt et J. Perraton, (1999), *Global Transformation : Politics, Economics and Culture*, Cambridge, Polity Press.
- Kapstein, E.B., (1999), *Sharing the Wealth, Workers and the World Economy*, New York, Norton.
- Latouche, S., (1998), *L'autre Afrique : Entre don et marché*, Paris, Albin Michel
- Mittelman, J., (2000), *The Globalization Syndrome : Transformation and Resistance*, Princeton, Princeton University Press.
- OCDE, (1997), « Income Distribution and Poverty in Selected Countries », *Working Party 1 on Macro-economic and Structural Policy Analysis*.
- OCDE, (1998), « Forces Shaping Fiscal Policy », *Working Party 1 on Macro-economic and Structural Policy Analysis*.
- Turner, A., (2001), *Just Capital : The Liberal Economy*, London, Macmillan

Notes

- 1 Cet texte constitue la version remaniée de mon intervention à la fin du colloque sur la globalisation organisé à Louvain-la-Neuve en mars 2001 par la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques de l'UCL. Ce texte a été rédigé lors de mon séjour au National Center for the Study of Privatization in Education de la Columbia University, Teacher's College que je remercie pour l'aide dont j'ai bénéficié.
- 2 J'en assume donc la pleine responsabilité. De nombreux intervenants du colloque y retrouveront des éléments de leur propre contribution. Qu'ils me pardonnent à la fois de ne pouvoir les citer explicitement et d'en avoir le cas échéant détourné le sens exact qu'ils souhaitaient leur donner.
- 3 Son développement dans le monde occidental est admirablement décrit entre autre par Fernand Braudel dans de multiples ouvrages.
- 4 Cette constante de la part relative des biens commercés dans le PIB n'est pas vraie pour des petits pays comme la Belgique mais pour de grandes économies comme les USA, le Japon, l'Union Européenne... Mais pour ces petits pays, le phénomène est ancien et débute après la première guerre mondiale pour s'accélérer après la seconde.
- 5 Des économies se sont ouvertes au commerce international d'une manière agressive au cours des vingt dernières années - elles constituent un groupe hétéroclite de pays tels que le Chili, la Chine et les Philippines - et ont connu une croissance économique dépassant en moyenne de 30 % à 50 % celle de leurs voisins moins enclins à l'ouverture au commerce.
- 6 Voir par exemple Giddens A. (2000), p.124 et svtes.
- 7 Giddens A., (2001), p.151.
- 8 Si à mes yeux la régulation financière fragilise incontestablement les structures productives, il ne me paraît par contre pas correct de dire que la spéculation qui lui est associée se fait nécessairement au détriment de l'investissement productif. Les capitaux dits « flottants » peuvent avoir des contreparties de long-terme. Il s'agit d'un des rôles les plus importants de l'intermédiation financière.
- 9 Reich, R. (1993) Voir aussi Capron, M., (2000) dans Capron, M. et G. Liénard, (2000), p. 61 et svtes.
- 10 Ces marchés, même s'ils sont hautement concurrentiels, sont toutefois eux-même traversés par des rapports de force, marqués par des organisations bien précises et donc un ensemble d'acteurs bien identifiables.
- 11 Des économistes comme P. Krugman (1999) ou des dirigeants d'entreprises comme A. Turner (2001) ont dénoncé ce qu'ils considèrent comme le mythe de la compétitivité d'une nation. Leur argument est toutefois différent : il se limite à constater, comme nous l'avons fait, que les grandes économies sont de fait peu dépendantes du commerce extérieur mais n'abordent pas les contraintes liées à la mobilité du capital.
- 12 Latouche S. (1998).
- 13 Règle qui pourrait prendre la forme de subsidiations ou encore de prêts en capital, conditionnels à une évaluation du fonctionnement de ces activités par des institutions « neutres ».
- 14 Ces activités ne feraient néanmoins pas l'impasse de l'efficience. En effet, s'ils permettent l'existence de formes alternatives de production et d'échanges, ces financements doivent s'accompagner de mécanismes efficaces d'évaluation et de contrôle qui se substituent à la

sanction du marché et sont élaborés de manière coopérative entre prêteurs et emprunteurs. Faute de quoi, ils risquent d'allouer des ressources rares à des activités relativement inefficaces même au regard de leurs objectifs propres. Cette condition pose toutefois un certain nombre de problèmes difficiles. Même si le « bon vouloir » est présent, on ne peut exclure le conflit d'intérêt entre les parties : la solution coopérative ne s'impose pas d'elle-même s'il existe un rapport de force fortement inégal entre elles. Au mieux, elle sera biaisée en faveur des plus forts (les prêteurs) qui disposent en principe de la stratégie alternative du retrait. L'importance de la remarque s'apprécie mieux à en croire certains qui avancent par exemple que près de 80 % des organisations non gouvernementales (O.N.G.) sont de fait extrêmement mal gérées, soit par manque de compétences et laxisme de gestion soit au contraire par un professionnalisme « excessif » qui détourne parfois l'organisation de son esprit initial.

- 15 Le contrôle de l'industrie d'armements nous fournit un bel exemple. Combien de fois n'a-t-on entendu de plaider pour son maintien parce qu'il faut préserver l'emploi et sauver la mise de ceux qui y ont investi.
- 16 Il est renforcé par les constats, parfois mérités mais souvent exagérés voire inexacts, de l'inefficacité du secteur public.
- 17 Pour une discussion détaillée, voir Arnspurger Chr., (2000)
- 18 On se souviendra sans peine de la fermeture de Renault-Vilvorde en 1998.
- 19 D'où l'intérêt pour des petites économies comme la Belgique de l'unification monétaire européenne.
- 20 Il est intéressant de noter que dans certains pays, la multi-ethnicité d'origine migratoire semble plutôt renforcer l'identité nationale.
- 21 A nouveau, il ne faut pas confondre les effets supposés de la globalisation et les problèmes particuliers, bien réels ceux-ci, de la construction européenne où les questions d'harmonisation fiscale, d'alignement des politiques sociales se posent clairement à un niveau supra-national.
- 22 Il aura fallu plus de dix ans après l'avènement du marché unique et sept ans après la libéralisation des mouvements de capitaux pour qu'une véritable discussion sur l'Europe sociale figure à l'agenda de l'Union européenne.
- 23 Certaines initiatives ont été prises récemment sous l'égide des Nations-Unies (Charte universelle des droits de l'enfant, par exemple) mais elles restent encore très partielles et manquent surtout d'instances crédibles pour surveiller leur mise en œuvre par les États.
- 24 Cette question est discutée dans Arnspurger Chr. (2000). Pour une vue optimiste des relations entre globalisation et communautarisme, Giddens A. (2000), p.62.
- 25 La Belgique constitue un exemple intéressant d'un tel processus. La constitution des « mondes », s'assimilant à des « familles » autour de valeurs, de convictions, qu'elles soient catholique, socialiste, libérale, « neutre », se concrétisant dans des écoles, des hôpitaux, des mutuelles de santé, des organisations de protection sociale, a créé un ensemble très lourd d'institutions concurrentes dont la cohérence d'ensemble s'avère continuellement problématique.
- 26 Ceci ne préjuge pas en soi de la distance limite à donner à cette proximité. Cette question est d'ordre pratique et non conceptuel. Je peux me sentir « citoyen du monde » : il est clair que, pragmatiquement, dû à l'absence d'institutions adéquates, la communauté des

citoyens du monde ne peut qu'être « virtuelle » au sens technologique du terme. Certains voient en effet dans Internet et ses possibilités interactives le socle pragmatique sur lequel se constituerait cette communauté du « village-monde ». À la fois émerveillé par cet instrument que l'on peut mettre au service de la connaissance, le sceptique ne manquera pas d'avancer ses inquiétudes quant au « parasitage » constant de cette interactivité par les grandes sociétés transnationales de l'e-trade, de la production du « divertissement », d'une diffusion de culture « au rabais »...

- 26 ... puisque parler de « Tiers-Monde » n'est plus de mise.
- 27 L'architecture d'ensemble d'une telle société, sa propre régulation sociale reste à explorer. En particulier, l'autogestion des organisations aurait très vraisemblablement un rôle important dans une telle configuration sociale mais d'autres schémas organisationnels sont concevables.
- 28 Le Monde, 18 juillet 2001.
- 29 La Belgique, dont l'inégalité de revenu est significativement inférieure à la moyenne, fait heureusement exception, le degré d'inégalité n'ayant que très faiblement augmenté. OCDE (1997).
- 30 Le lecteur intéressé par les inégalités interindividuelles consultera utilement les excellents rapports sur les « Inégalités économiques » présentés au Conseil d'Analyse Economique de la République Française par Atkinson, T. , Glaude, M. et Olier, L. d'une part, Piketty, T. de l'autre. Ils ont été publiés par la Documentation Française (2000). Sur les inégalités du développement, les rapports annuels du PNUD restent une des références de base, en particulier celui de 1999 sur les indicateurs de développement humain.
- 31 Une telle position implique donc que pour que le niveau de standard de vie des plus défavorisés augmente, il faut que celui des plus favorisés augmente dans une proportion plus grande.
- 32 Révolution des mentalités vers un « solidarisme patriotique » ?
- 33 Voir Berlage L. et al. dans Delcourt, J. et de Woot, Ph. , (2001).
- 34 L'ambiguïté de la recherche de « solutions coopératives » est bien connue lorsque la coopération est entre puissants et faibles, les pouvoirs de négociation étant inégaux. Les solutions coopératives sont alors « biaisées » en faveur des premiers.
- 35 Voir sur ce thème, Fraser, N. (1999).

Annexe

Table des matières de l'ouvrage « *Les défis de la globalisation. Babel ou Pentecôte ?* », sous la direction de Jacques Delcourt et Philippe de Woot, UCL, Presses universitaires de Louvain, 2001, 742 p.

Préface

HUBERT GÉRARD, doyen de la Faculté des sciences économiques,
sociales et politiques de l'UCL 5

Introduction

Les dimensions et les défis de la mondialisation
JACQUES DELCOURT et PHILIPPE DE WOOT 11

Mondialisation ou globalisation : quelle différence ?
JACQUES DELCOURT 15

Première partie

La concurrence mise au service du développement mondial ?

Editing
JACQUES DELCOURT et PHILIPPE DE WOOT 35

Chapitre 1. Défis de la globalisation économique : entreprises,
concurrence et société
PHILIPPE DE WOOT 45

Chapitre 2. Mondialisation et politiques de concurrence
ALEXIS JACQUEMIN 61

Chapitre 3. Le marché dans la nouvelle économie globalisée
JEAN-JACQUES LAMBIN 73

Chapitre 4. La mondialisation et les pays en développement
MICHEL NORRO 91

Chapitre 5. PAIR : une proposition pour la relance de l'aide
au développement et pour une solution globale au problème
de la dette des pays les plus pauvres
LODE BERLAGE, DANNY CASSIMON,
JACQUES DRÈZE et PAUL REDING 121

Chapitre 6. The EU : towards a global economic power
PIERRE DEFRAIGNE 169

Deuxième partie**Dysfonctionnements dans le développement**

Editing

JACQUES DELCOURT et PHILIPPE DE WOOT	183
Chapitre 7. De la légitimité du discours néo-libéral sur la mondialisation face à la réalité des processus de fragmentation sociale	
FRÉDÉRIC LAPEYRE	189
Chapitre 8. L'épicentre de la mondialisation – l'invisible hégémonie du marché	
ROBERT LEROY	203
Chapitre 9. L'(auto)dépossession de l'État	
RICCARDO PETRELLA	215
Chapitre 10. Les disjonctions entre les mobilités du capital, du travail et du savoir	
JACQUES DELCOURT	229
Chapitre 11. Mondialisation de l'économie et bien-être des peuples	
PAUL MANDY	261

Troisième partie**Dialectique entre le global et le local**

Editing

JACQUES DELCOURT et PHILIPPE DE WOOT	303
Chapitre 12. L'ère du temps : la ville globalisée	
BERTRAND MONTULET	309
Chapitre 13. Mondialisation et turbulences cycliques en pays et marchés émergents – le cas de la Thaïlande	
ALAIN SIAENS	331
Chapitre 14. Au Mexique, des mutations culturelles et sociales sur fond de globalisation subordonnée	
ISABEL YÉPEZ	339
Chapitre 15. La Wallonie face au défi de la mondialisation	
GUY BAJOIT	359
Chapitre 16. Richesse et pouvoir	
ANDRÉ DELOBELLE	393

Quatrième partie

Divers champs de la mondialisation : économique-managérial, culturel et politique

Editing

JACQUES DELCOURT et PHILIPPE DE WOOT 429

Chapitre 17. Mondialisation et développement durable : structuration sociale et action managériale

MARIE-PAULE KESTEMONT et GÉRARD WARNOTTE 439

Chapitre 18. Interpréter les processus de développement.

Proposition pour une grille de lecture

FLORENCE DEGAVRE 451

Chapitre 19. Le rez-de-chaussée du monde. Sur les implications socio-économiques de la mondialisation linguistique

PHILIPPE VAN PARYS 479

Chapitre 20. En quoi la mondialisation affecte-t-elle la relation des entreprises avec les consommateurs ?

AXEL GRYSPEERDT 501

Chapitre 21. Vers une mondialisation de la communication ?

BAPTISTE CAMPION et MARC LITS 515

Chapitre 22. Le local universitaire et la nouvelle modernité.

Quelques questions

FELICE DASSETTO 533

Chapitre 23. La mondialisation vue par la science politique : du méga-État au nouveau moyen âge ?

ANDRÉ-PAUL FROGNIER et CATY CLÉMENT 563

Chapitre 24. L'importance de la société civile européenne dans la construction d'une société civile mondiale

JACQUES DELCOURT 575

Cinquième partie

L'éthique : une base pour des alternatives

Editing

JACQUES DELCOURT et PHILIPPE DE WOOT 589

Chapitre 25. L'éthique à l'épreuve du marché mondial

PHILIPPE VAN PARYS 597

Chapitre 26. Finalités du développement. Valeurs chrétiennes

PHILIPPE DE WOOT et JACQUES DELCOURT 613

Chapitre 27. Oppression, injustice, liberté : enjeux éthiques fondamentaux de la mondialisation économique CHRISTIAN ARNSPERGER	641
Chapitre 28. Des alternatives crédibles au capitalisme mondialisé FRANÇOIS HOUTART	667
Chapitre 29. Le droit social à l'épreuve de la mondialisation – Le cas de l'OIT JEAN-MICHEL BONVIN	685
Chapitre 30. La mondialisation e(s)t la Fin du Monde ? MICHAËL SINGLETON	703
Conclusion	
Thèmes et questions pour un débat JACQUES DELCOURT et PHILIPPE DE WOOT	723
Présentation des auteurs	731

Table des matières

Préface	5
Robert Boyer Discours de présentation par ISABELLE CASSIERS, professeur au Département d'économie	9
Réflexions sur le métier d'économiste. L'économie face aux innovations qui font époque Leçon publique du professeur ROBERT BOYER	13
René Passet Discours de présentation par MARIE-PAULE KESTEMONT, professeur au Département d'administration et de gestion	25
Rationalité et cohérence d'une mondialisation à finalité humaine Leçon publique du professeur RENÉ PASSET	29
I. William Zartman Discours de présentation par AMINE AIT-CHAALAL, professeur au Département des sciences politiques et sociales	53
Du progrès en relations internationales Leçon publique du professeur I. WILLIAM ZARTMAN	57
La globalisation : fatalité ou espoir ? par PHILIPPE DE VILLÉ, professeur au Département d'économie	61
Annexe Table des matières du livre « Les défis de la Globalisation. Babel ou Pentecôte ? »	87

